

Bulletin Municipal de

2020

# Saint-Lary Soulan



[www.saintlary.com](http://www.saintlary.com)



**SAINT-LARY**  
SOULAN  
PYRÉNÉES

*Vivre la montagne*

# Sommaire

- **Editorial** ..... 3
- **Nouvelle équipe municipale** ..... 4 et 5
- **Informations financières** ..... 6 et 7
  - Recettes et dépenses 2020 et Informations diverses.
- **Actualités communales**..... 8 à 19
  - Travaux et projets communaux.
  - Bilan du service d'accueil de la petite enfance.
  - Actualité du Regroupement Pédagogique Intercommunal.
  - Bilans : GIPE, GEVAL, Régies, Maison du patrimoine, Centre de Secours, Complexe Thermal Sensoria, AFP et Groupement Pastoral de Soulan, Maison du Parc national des Pyrénées.
  - Mouvement du personnel communal.
- **Station de Saint-Lary Soulan** ..... 20
  - Bilan de la saison hivernale 2019/2020.
  - Bilan de la fréquentation estivale.
  - Travaux sur le domaine skiable.
  - Nouvel avenant au contrat de délégation de service public.
- **Programme POCTEFA** ..... 21
  - Bilan des actions réalisées dans le cadre des programmes européens DUSAL et SECURUS.
- **Office de Tourisme** ..... 22 à 24
  - Chiffres de fréquentation 2020.
  - Classement des meublés de tourisme et Label.  
« Qualité Confort Hébergement ».
  - Bilan de la centrale de réservation et DECLA'LOC.
- **Vie associative** ..... 25 à 30
  - Bilan des principales associations.
  - Liste des associations, principales subventions et temps forts de l'année 2021.
- **Informations pratiques et état civil** ..... 31
- **Tour de France**..... 32



# Editorial

## 2020 : une année qui fera date...

A l'image de l'ensemble des stations de ski, notre commun support de station connaît une situation insolite, aux conséquences économiques que d'aucuns qualifient de désastreuses.

Si l'on peut se réjouir du fait que sur le plan sanitaire, la population locale a été épargnée, c'est au plan économique que s'apprécient les effets d'une pandémie non totalement maîtrisée à ce jour.

Alors que la saison d'hiver s'annonçait exceptionnelle en raison d'un épais manteau neigeux, conforté par de larges périodes de froid qui auront permis de s'assurer du bon fonctionnement des enneigeurs et brises charges installés au pied des pistes du Pla d'Adet et d'Espiaube, l'absence de recettes tant au niveau de la station de ski que du complexe thermal, met à mal les finances communales ainsi que les équilibres financiers de l'ensemble des acteurs économiques.

Face à une telle situation, quelle réaction ?

Consciente des graves conséquences économiques et des enjeux, l'équipe municipale a décidé de réagir.

**Réagir** tout d'abord auprès des instances nationales et des représentants de l'Etat pour obtenir de larges compensations, afin de préserver les équilibres budgétaires de la commune, condition préalable aux aides que la commune pourrait apporter aux secteurs les plus touchés par la crise. Cette action, nous la menons avec force et acharnement.

**Réagir** en revoyant notre feuille de route en matière d'investissements, plus précisément en poursuivant les travaux engagés (extension du Rio, construction de logements sociaux...), en réorientant et replanifiant nos projets.

**Réagir** aussi en profitant de nouvelles opportunités, notamment dans la gestion de notre patrimoine foncier et immobilier, support de projets futurs (acquisition de la maison VERDIER au village, de la grange TREY à Frédencon, du terrain BALLARIN à SOULAN).

**Réagir** en s'inscrivant dans la mise en œuvre du Plan de relance national, porté par les aides financières de l'Etat et le loyer de l'argent durablement bas.

**Réagir** à la lumière des fortes fréquentations de notre station village, en ces périodes de vacances scolaires, qui démontrent l'attractivité de notre station, malgré la non ouverture du domaine skiable.



Ce constat nous conforte dans la politique de diversification des activités avec le lancement de nouveaux projets : réhabilitation imminente de l'ancienne patinoire en salle de spectacles, de congrès et autres usages ; la reconversion de la Maison de l'Ours en site d'escalade ; le possible aménagement d'une via ferrata sur le site du Rioumajou ; la création du jardin pédagogique ; voire d'une ferme animale pour enfants.

Les animations culturelles et festives, en sommeil depuis le début de la crise, vont renaître avec force dans les prochains mois, soutenues par un partenariat de qualité noué avec le Parvis de Tarbes, ainsi que la Médiathèque du département.

**Réagir** sous l'effet d'une réflexion menée dans le cadre d'un schéma de développement, auquel ont été associés les professionnels de la station et des représentants de la population.

Cette démarche participative a conduit à revoir l'ensemble de nos structures et instances afin de se doter d'une organisation et d'un mode de fonctionnement plus efficient, également dans un souci d'optimisation financière.

**Réagir** en adoptant une attitude positive et bienveillante vis-à-vis de ces clients nouveaux qui ont découvert la montagne dans ce contexte de crise, afin de les satisfaire, les étonner et les fidéliser.

**Réagir** enfin en donnant le meilleur de nous-mêmes dans la préparation de la manifestation phare de l'été prochain, à savoir l'arrivée d'une étape du Tour de France au col du Portet le 14 juillet. Un évènement dont nous ferons un succès qui, je l'espère, effacera en partie les affres d'une crise qui nous aura marqués.

C'est avec lucidité, enthousiasme et animés du souci de mieux vous servir que nous abordons cette année 2021 qui devrait être l'année du rebond.

**André MIR**  
**Maire de SAINT-LARY SOULAN**

# Equipe municipale



**Maire**  
André MIR



**1<sup>er</sup> adjoint**  
Philippe AIZIER



**2<sup>ème</sup> adjoint**  
Jacques SALAT



**3<sup>ème</sup> adjointe**  
Aline NARS



**4<sup>ème</sup> adjoint**  
René DARAN

## Conseillers municipaux



Christophe  
BOURREC  
Délégué au village  
de SOULAN



Alain DEDIEU



Marie-Pierre  
FORGUE-SUPERBIE



Daniel GASPA



Hélène GUIOUNET



Nicolas HERQUÉ



Jean-Henri MIR



Sophie REY



Jacques ROCA



Marie-Françoise  
VIDALON

## Élus au sein des commissions municipales

**Commission du budget, des affaires financières et des projets structurants**

**Président :** André MIR.

**Membres :** Aline NARS, Hélène GUIOUNET, Jacques SALAT et Philippe AIZIER.

**Commission de l'urbanisme**

**Président :** André MIR.

**Vice-président :** Jacques SALAT.

**Membres :** René DARAN, Aline NARS, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE et Christophe BOURREC (pour les dossiers concernant Soulan).

**Commission des travaux, de l'aménagement et de l'entretien**

**Président :** André MIR.

**Vice-président :** Jacques SALAT.

**Membres :** René DARAN, Aline NARS, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE et Christophe BOURREC.

**Commission du développement durable et du pastoralisme**

**Président :** André MIR.

**Vice-président :** René DARAN.

**Membres :** Jacques SALAT, Daniel GASPA, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE et Christophe BOURREC

**Commission animation, culture, communication, développement touristique, évènementiel, vie associative et promotion**

**Président :** André MIR.

**Vice-président :** Philippe AIZIER.

**Membres :** Alain DEDIEU, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE, Daniel GASPA, Hélène GUIOUNET, Nicolas HERQUÉ, Jean-Henri MIR, Sophie REY, Jacques ROCA et Marie-Françoise VIDALON.

**Commission d'Appel d'Offres**

**Titulaires :** André MIR, Jacques SALAT, Jean-Henri MIR et René DARAN.

**Suppléants :** Philippe AIZIER, Daniel GASPA et Hélène GUIOUNET.

**Commission de suivi Délégation de Service Public (DSP)**

**Titulaires :** André MIR, Jacques SALAT, Jean-Henri MIR et Philippe AIZIER.

**Suppléants :** René DARAN, Aline NARS et Hélène GUIOUNET.

**Centre Communal d'Action Sociale**

**Présidente :** Aline NARS.

**Membres :** Sophie REY, Marie-Françoise VIDALON, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE, Daniel GASPA et Hélène GUIOUNET.

## Élus au sein d'autres structures

**Conseil d'administration des Régies « Accueil » et « Sportive et culturelle »**

**Membres élus :** André MIR, Jacques SALAT, Hélène GUIOUNET, Sophie REY, Daniel GASPA et Nicolas HERQUÉ.

**Autres membres :** Ronald MATHOT, Céline BRAU, Marguerite TURMO, Jean-Marie MIR et Paul ANDRIEUX.

**Comité Directeur de l'Office de Tourisme**

**Titulaires :** André MIR, Philippe AIZIER, Hélène GUIOUNET, Nicolas HERQUÉ, Jean-Henri MIR, Jacques ROCA et Marie-Françoise VIDALON.

**Suppléants :** Jacques SALAT, Aline NARS, René DARAN, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE, Christophe BOURREC, Daniel GASPA et Sophie REY.

**Communauté de Communes Aure Louron**

André MIR, Philippe AIZIER, Jacques SALAT, Aline NARS, René DARAN et Christophe BOURREC.

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure (SIAHVA)**

**Titulaires :** André MIR et Jacques SALAT.

**Suppléants :** René DARAN et Nicolas HERQUÉ.

**Syndicat Départemental des stations de sports d'hiver**

**Titulaire :** Philippe AIZIER.

**Suppléant :** André MIR.

**SIVU Aure Néouvielle**

**Titulaires :** René DARAN et Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE.

**Suppléant :** Nicolas HERQUÉ.

**Syndicat départemental d'Energie (SDE)**

**Titulaire :** Jean-Henri MIR.

**Suppléant :** Jacques SALAT.

**SIVU AURE 2000**

**Titulaires :** André MIR, Philippe AIZIER, Alain DEDIEU et Jean-Henri MIR.

**Suppléants :** Jacques SALAT, René DARAN, Hélène GUIOUNET et Jacques ROCA.

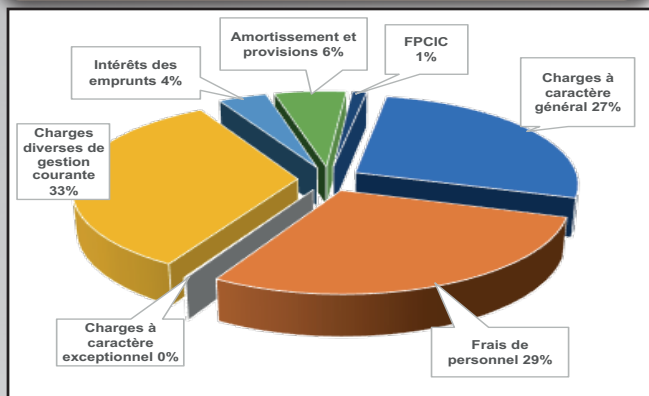
**Comité de jumelage « Saint-Lary Soulan/Boltaña »**

André MIR, René DARAN, Jacques ROCA, Marie-Françoise VIDALON, Daniel GASPA et Philippe AIZIER.

# Informations financières

## Budget de la commune en 2020

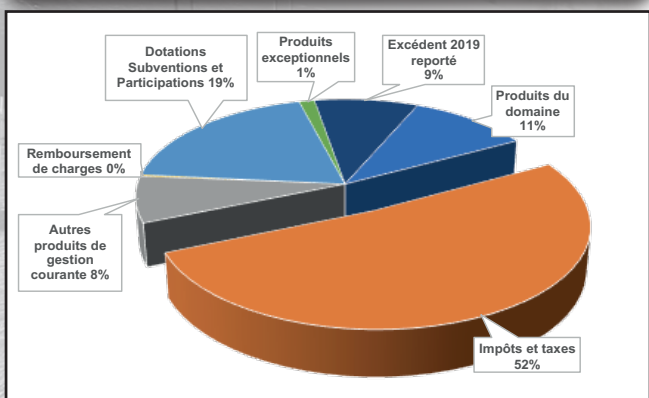
### Dépenses de fonctionnement



- **Charges à caractère général** : 2 655 739 €.
- **Frais de personnel** : 2 834 687 €.
- **Charges diverses de gestion courante** : 3 304 246 € dont la participation à l'annuité SIVU d'un montant de 1 457 500 €.
- **Intérêts des emprunts** : 393 638 €.
- **Charges à caractère exceptionnel** : 10 988 €.
- **Amortissement et provisions** : 582 656 €.
- **FPCIC** : 117 133 €.

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 9 899 087 €.

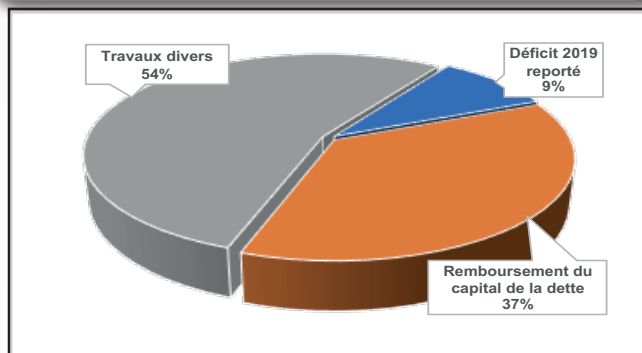
### Recettes de fonctionnement



- **Remboursement de charges**: 30 569 €.
- **Produits du domaine** : 1 298 679 €.
- **Impôts et taxes** : 6 290 290 € dont les contributions directes d'un montant de 5 334 000 €.
- **Dotations, subventions et participations** : 2 367 745 € dont la DGF et la DSR d'un montant de 2 086 113 €.
- **Autres produits de gestion courante** : 930 684 €.
- **Produits exceptionnels** : 164 028 €.
- **Excédent 2019 reporté** : 1 102 292 €.

Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 12 184 287 €.

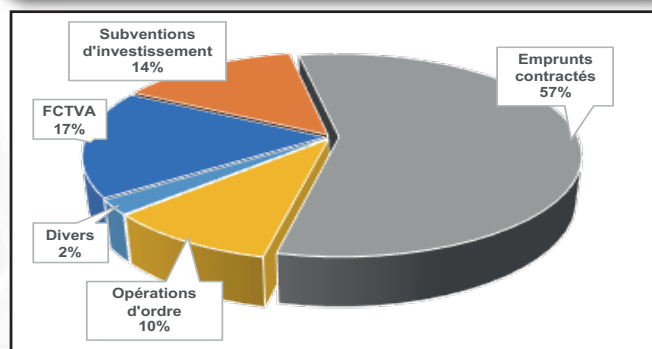
### Dépenses d'investissement



- **Déficit 2019 reporté** : 386 900 €.
- **Remboursement du capital de la dette** : 1 524 881 €.
- **Travaux divers** : 2 252 400 €.

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 4 164 181 €.

### Recettes d'investissement



- **FCTVA** : 485 000 €.
- **Subventions d'investissement** : 400 738 €.
- **Emprunts contractés** : 1 600 000 €.
- **Opérations d'ordre** : 274 213 €.
- **Divers** : 64 943 €.

Le montant des recettes d'investissement s'élève à 2 824 894 €.

Le résultat de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 2 285 200 €.

Le résultat d'investissement laisse apparaître un déficit de 1 339 287 €.

Le résultat global permet de dégager un excédent final de 945 913 €.

Le montant de l'annuité de la dette s'élève à 1 926 519 €.

Ce compte administratif 2020 est atypique du fait de la pandémie et des mesures sanitaires prises. Il se caractérise par une perte de recettes importante, notamment liée à la fermeture de la station et des thermes (l'établissement thermal n'ayant pu rouvrir que partiellement au mois de juillet).

Il est également atypique par la venue de nombreux touristes cet été, fréquentation qui a permis de réaliser une recette de taxe de séjour équivalente aux années passées (459 700 € en 2019 et 464 460 € en 2020).

Les perspectives économiques locales et leurs incidences sur le budget communal sont d'ores et déjà alarmantes pour l'année 2021.

### Incidences des mesures liées à la pandémie sur le budget de la commune en 2020

La fermeture prématurée de la station le 15 mars et la non ouverture en décembre, ont provoqué de lourdes pertes pour la Commune avec des coûts supplémentaires qui peuvent être détaillés ci-dessous :

- Perte sur la redevance station de ski : 148 402 €.
- Taxe montagne : 73 470 €.
- Taxe additionnelle droits mutation : 22 398 €.
- Encaissement des loyers saisonniers : 115 000 €.
- Redevance d'affermage des thermes : 129 371 €.
- Cabinet médical : 10 000 €.
- Supplément de participation au paiement de l'annuité du Syndicat Intercommunal à Vocation unique Aure 2000 (SIVU) : 162 000 €.

- Personnel saisonnier conservé sans aide de quiconque :

- Au printemps :  
Voirie : 74 750 €.  
Garderie : 30 000 €.  
Police : 20 700 €.
- En décembre :  
Voirie : 23 000 €.  
Garderie : 7 000 €.  
Police : 13 800 €.

- Maintien du service des navettes : 10 000 €.

Le montant total des pertes pour le budget communal s'élève à 739 891 €.

### Compensations attendues liées aux mesures sanitaires pour 2020 sur le budget communal

Calcul de la moyenne des 3 dernières années	2017	2018	2019	Moyenne	Perçu en 2020	Compensation attendue
<b>Éléments compensés</b>						
Taxe de séjour	342 050 €	348 060 €	459 694 €	383 268 €	464 356 €	-
Taxe Montagne	192 611 €	187 845 €	190 903 €	190 453 €	117 432 €	73 021 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	261 805 €	238 324 €	270 008 €	256 712 €	247 614 €	9 098 €
Droit de place	14 914 €	8 747 €	8 922 €	10 861 €	10 153 €	708 €
Redevance d'occupation du domaine public *			352 028 €		203 625 €	77 997 €
<b>Total des compensations attendues</b>						<b>160 824 €</b>

\* Contrairement à la taxe de séjour, à la taxe Montagne, à la taxe additionnelle aux droits de mutation et au droit de place pour lesquels la compensation est calculée sur les trois dernières années, le calcul de la compensation pour la redevance d'occupation du domaine public (Station, terrasses, ...) s'opère en tenant compte du montant de l'année 2019 auquel s'applique une décôte de 20%.

# Actualités communales

## Mise en service des containers semi-enterrés



L'installation des trente-deux points de collecte des ordures ménagères sous forme de conteneurs semi-enterrés, est achevée. Ces travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté des Communes Aure Louron.

Chaque point de collecte comprend 3 types de containers : ordures ménagères, tri sélectif et verre. Ce nouveau système de collecte a été mis en service en octobre dernier.

Au cours de la saison hivernale, la périodicité de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif va demeurer inchangée. Elle sera ensuite optimisée, en fonction des besoins.

Le ramassage des déchets verts est toujours assuré par les services de la Mairie. Des sacs sont fournis aux habitants par le service des Régies et la demande de collecte doit être adressée aux services techniques.

Le ramassage des cartons sera toujours effectué au « porte à porte ».

Le coût de cette opération s'est élevé à 710 781,97 € TTC.

Rappelons que les sites d'Espiaube et du Pla d'Adet ainsi que le village de Soulan étaient déjà équipés de conteneurs semi-enterrés.



## Fin des travaux au sein de la Maison de Santé

Ces travaux ont été effectués au dernier étage de la Maison de Santé et dans le bâtiment annexe.

### Travaux au dernier étage de la Maison de santé :

Ils ont consisté en l'aménagement de quatre bureaux dont deux sont désormais occupés par un ophtalmologiste et un orthoptiste. En collaboration avec le CETIR de Saint-Laurent de Neste, un marché pour la fourniture et la pose d'un appareil de radiologie a été lancé. L'installation du matériel est prévue au premier semestre 2021. Le coût de cette opération est de 125 618 € HT financé à hauteur de 25 247 € par l'Union Européenne, de 25 247 € par l'Etat, et de 50 000 € par l'Agence Régionale de Santé.

### Travaux dans le bâtiment annexe :

- Aménagement d'une salle de réunion réservée au personnel médical et paramédical de la Maison de Santé.
- Aménagement de deux appartements : un réservé aux médecins stagiaires et un à la mairie.

Rappelons que désormais, la Maison de Santé de Saint-Lary Soulan héberge trois médecins, deux cabinets d'infirmières, deux cabinets de kinésithérapeutes, une permanence PMI, une diététicienne, une psychologue-clinicienne, un dentiste et un podologue, un ophtalmologiste et un orthoptiste.

## Projets sur le village de Soulan



**Sécurisation de la traversée du village :** en collaboration avec le service des routes du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, un projet est à l'étude afin d'aménager un trottoir sur une partie de la route départementale qui traverse le village de Soulan. En plus de créer un accès piétonnier sécurisé, l'objectif est également d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.

**Diagnostic sur le réseau d'éclairage public :** en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Énergie, un diagnostic est en cours concernant la rénovation de l'éclairage public de Soulan. L'objectif est de mettre en place un éclairage plus performant et moins énergivore. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Réserve Internationale de Ciel étoilé, espace dédié à la protection et la préservation de la qualité de la nuit.



## Travaux d'optimisation énergétique du bâtiment des Thermes, réhabilitation et extension de Sensoria



Les travaux relatifs à l'optimisation énergétique du bâtiment des Thermes consistent :

- Au changement des centrales de traitement de l'air.
- A la mise en place d'un isolant.

Les travaux concernant l'extension du complexe thermoludique Sensoria consistent en :

- L'aménagement de deux bassins extérieurs (un réservé

aux familles et un réservé aux adultes) et de zones de détente.

- La rénovation de l'accueil, le réaménagement des espaces existants, l'amélioration de l'acoustique et la création d'un spa.

Les travaux ont débuté en novembre 2020 pour une ouverture au public en septembre 2021. Le coût de ces travaux est de 2 878 277 € HT financé à hauteur de 719 569 € par l'Union Européenne, de 719 569 € par l'Etat, et de 623 000 € par la Région Occitanie.



## Extension de la halte-garderie des marmottes



Les travaux d'extension du bâtiment de la halte-garderie des marmottes située au village ont débuté en janvier 2021. Ils consistent en l'aménagement :

- D'un espace accueil dédié aux enfants et à leurs familles.
- D'un agrandissement de la capacité d'un des dortoirs.
- De la création d'un local poussettes, des bureaux administratifs du Pôle "Petite Enfance" et d'un espace dédié aux agents (salle de repas-salle de réunion ...).
- De la création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite.
- De l'aménagement d'un accès entre cette halte-garderie et le centre de loisirs.

Il sera également procédé à la remise aux normes des cuisines.

Le coût de cette extension, de 120 m<sup>2</sup>, est de 357 852 € HT financé à hauteur de 60 000 € par l'Etat, de 120 000 € par la CAF et de 54 000 € par le Conseil Général des Hautes-Pyrénées.

## Construction d'un hangar et d'un silo à sel sur le site d'Espiaube



Cette construction, située sur le site d'Espiaube, est composée d'un hangar permettant de garer les quatre navettes qui assurent le transport des touristes pendant la saison hivernale et d'un silo à sel de 30 m<sup>3</sup> afin de faciliter les opérations de déneigement sur les sites d'altitude.

La réserve de sel est mise à disposition de l'entreprise missionnée par la Commune pour assurer le déneigement de la route entre Vignec et le Pla d'Adet (en renfort du Conseil général des Hautes-Pyrénées) et de la société Altiservice pour le déneigement des sites d'Espiaube et du Pla d'Adet.

Le coût de cette construction est de 200 902 € HT financé à hauteur de 19 078 € par l'Etat, de 19 350 € par la Région Occitanie et de 16 000 € par le Conseil général des Hautes-Pyrénées.

# Actualités communales

## Rénovation des salles de cinéma et création d'une salle polyvalente



L'avant-projet définitif a été validé et le permis de construire sera déposé prochainement. Les travaux devraient débuter en avril 2021. Ce projet comprend deux volets :

**La rénovation d'ensemble des deux salles de cinéma** (insonorisation, création d'un ascenseur permettant l'accès aux salles aux personnes à mobilité réduite, ...) qui permettra de disposer de 174 places (pour la grande salle) et de 87 (pour la petite).

**La création d'une salle polyvalente.** Elle disposera d'une capacité de 310 places assises (version tables), de 370 places assises (version gradins) et de 999 places debout (concert). Elle sera composée d'un bar, d'un espace traiteur, de sanitaires et d'une nouvelle scène.

Le coût de ces travaux est estimé à 2,4 millions € HT.

## Acquisitions foncières

La commune a procédé à différentes acquisitions foncières :

- La Maison « Verdier », située au village. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de l'orientation d'aménagement et de programmation figurant dans le Plan Local d'Urbanisme communal.



- La grange « Trey » située à Frédancon. Cette acquisition s'inscrit dans l'opération d'aménagement de l'espace d'accueil touristique situé à Frédancon.



- Le terrain « Galéazzi », situé à la sortie sud du village, afin d'aménager un parking.  
- Différentes parcelles sur Soulan.  
- L'emplacement réservé situé rue de l'Oasis qui figure dans le plan d'évacuation de la population.

## Rénovation des vestiaires et sanitaires de la piscine municipale

Ces travaux de rénovation ont débuté à la fin de l'année. En plus des vestiaires et sanitaires, une nouvelle banque d'accueil sera installée.

Les accès vont être aménagés afin d'accueillir les personnes à mobilité réduite.

Le coût de ces travaux est de 208 953 € HT financé à hauteur de 20 904 € par l'Etat, de 26 159 € par la Région Occitanie et de 21 000 € par le Conseil général des Hautes-Pyrénées.

## Point sur le plan d'aménagement urbain

Ce plan d'aménagement urbain, mené en collaboration avec l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées, se situe sur le terrain de l'ancien camping municipal. Il comprend la création de 20 maisons individuelles et prévoit l'accession progressive à la propriété à des ménages sous conditions de ressources. Une consultation a été lancée concernant la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement des voiries et réseaux divers du terrain. Les travaux débuteront en avril 2021.

## Travaux effectués dans la vallée du Rioumajou

- Cet été, une pico-centrale hydroélectrique d'une capacité de 26 kWh, a été mise en service afin d'alimenter l'Hospice du Rioumajou en électricité.

- Suite à une tempête, la commune a procédé au déblayage des sapins tombés sur le chemin d'Aret. Le bois a été vendu.

- La fin des travaux de réfection du parking des camping-cars à Frédancon a permis de créer une douzaine de places de stationnement supplémentaires.

- La commune assure un entretien régulier de tous les sentiers.

- La cabane Soulé a fait l'objet d'une rénovation avec l'aménagement d'une mezzanine, de tables et de bancs.

- La commune a fait l'acquisition d'une cabane mobile qui a été héliportée, cet été, sur l'estive de La Niscoude. Une cabane similaire a été installée par la Direction Départementale des Territoires sur le secteur de Baricave. Cette opération s'inscrit dans les mesures d'accompagnement des éleveurs confrontés aux risques de prédateurs.

Cette opération n'étant pas systématiquement reconductible chaque été, la commune, en collaboration avec le Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace (CRPGE), envisage l'acquisition ou la location d'une cabane mobile à installer sur le secteur de Baricave. Une réflexion est également en cours avec le CRPGE concernant la réfection de la cabane de Thou.

- L'étude d'impact menée en collaboration avec l'Office National des Forêts, concernant l'aménagement d'un sentier entre Frédancon et l'Hospice du Rioumajou se poursuit.

- Construction d'une terrasse en bois à l'Hospice du Rioumajou.

- Dans le cadre de la réouverture des estives de Tos, la commune a procédé à la consolidation du pignon sud de la cabane pastorale.

- La commune a fait l'acquisition de la grange « Trey » à Frédancon. Elle envisage d'y aménager un point d'accueil, une salle hors-sac pour les visiteurs et d'y installer des expositions mettant en valeur le Rioumajou.

- Dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), une opération d'enlèvement des embâcles et d'abattage des arbres a été menée sur la Neste du Rioumajou.

### Projets :

- Des coupes de bois sont programmées sur le secteur de Péguère, dans le bois de Sonère, dans le bois de la Pierre (en direction de Frédancon). Toutes ces coupes seront réalisées en collaboration avec l'ONF, effectuées et transportées par câbles.

### Opération de nettoyage dans la forêt communale de Soulan

Cet automne, suite aux dégâts causés par le passage de la tempête Barbara dans la forêt communale de Soulan, la commune a procédé à une première opération de nettoyage (entre l'ancienne piste de ski de fond et la route menant au Pla d'Adet) .

Afin d'enlever près de 1000 m<sup>3</sup> de hêtres, déracinés ou cassés par la tempête Barbara, une opération de débardage par câble est étudiée par l'O.N.F. Une partie de ce bois sera mis à disposition d'affouage pour les habitants de Soulan.

## Adaptation des espaces publics pendant la saison estivale



Cet été, la commune de Saint-Lary Soulan a adapté les espaces publics en expérimentant des piétonisations temporaires afin de concilier distanciation physique, convivialité et soutien à l'économie de proximité, tout en maintenant une bonne entente de voisinage.

La partie de la rue Vincent MIR, située entre le rond-point de l'Office de Tourisme et la place de la Mairie, a ainsi été fermée à la circulation automobile du samedi 11 juillet au dimanche 30 août de 11h à 1h du matin. Sur cette même période, sur la partie de la route située entre l'ancienne Terrasse Fleurie et le rond-point de l'Office de Tourisme, la circulation automobile s'effectuait uniquement dans le sens montant. Des aires de livraisons ont été maintenues à chaque extrémité de rues. Cette mesure a été appréciée par les commerçants et les visiteurs.

# Actualités communales

## Services d'accueil de la petite enfance



A Saint-Lary Soulan, les structures d'accueil pour la petite enfance se composent de deux « Accueils de Loisirs Sans Hébergement » (3-11 ans, au village et au Pla d'Adet) et deux haltes-garderies (3 mois – 5 ans au village / 18 mois – 5 ans au Pla d'Adet).

Compte tenu de la situation sanitaire de l'année 2020, l'ouverture de ces établissements s'est faite dans le strict respect des procédures particulières soumises aux protocoles ministériels relatifs à la COVID-19. La fermeture prématurée de la station le 15 mars et son absence d'ouverture le 5 décembre dernier ont impacté la fréquentation de ces quatre structures.

### Bilan annuel des deux « Accueils de Loisirs Sans Hébergement »

La structure d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « **Les Marmottes** », située au village, a accueilli 172 enfants pendant 1362 journées complètes et 173 demi-journées. Cette structure est ouverte tous les mercredis et toutes les vacances scolaires de 7h45 à 18h30 en saison hivernale (et de 08h00 à 18h00 en saison estivale). La capacité d'accueil est de 25 places.

La structure d'accueil de loisirs sans hébergement « **Le Petit Montagnard** », située au Pla d'Adet, a accueilli 350 enfants pendant 241 journées complètes et 732 demi-journées. Ce centre est ouvert tous les jours de 9h00 à 17h30 à partir des vacances de Noël jusqu'à la fermeture de la station. La capacité d'accueil est fixée à 50 enfants.

### Bilan annuel des deux centres « Multi Accueil »

Le centre Multi Accueil « **Les Marmottes** », situé au village, a été ouvert durant 230 jours et a accueilli 185 enfants (soit 2463 heures pour un prix moyen de 1,52€). Il est ouvert toute l'année et dispose d'un agrément de 23 à 30 places selon les saisons.

Le centre Multi Accueil « **Le Petit Montagnard** », situé au Pla d'Adet, a accueilli 363 enfants au cours de la saison hivernale. Ce centre est ouvert tous les jours de 9h à 17h30 à partir des vacances de Noël jusqu'à la fermeture de la station. La capacité d'accueil est fixée à 30 enfants.

Renseignements et réservations sur le site [www.mairie-saint-lary.fr](http://www.mairie-saint-lary.fr) ou au 05 62 39 40 66 / 05 62 39 32 91.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, La compétence « Petite enfance » a été transférée à la Communauté de Communes Aure Louron.

## École maternelle de Saint-Lary Soulan

43 élèves (4 en Toute Petite Section, 11 en Petite section, 18 en Moyenne Section et 10 en Grande Section) étaient inscrits pour la rentrée à l'école maternelle de Saint-Lary Soulan en septembre dernier. L'équipe enseignante est composée de Nathalie LEJEUNE (directrice), Angela MORENO et Virginie LOISEL assistées par Christelle CHALUMEAU, Barbara FERRAS, Fabienne COUREGES, Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM).

Compte tenu de la situation sanitaire, des mesures (respect des gestes barrières, de la désinfection des locaux, ...) ont été mises en place par la commune et l'équipe enseignante en concertation avec les représentants de l'Académie. Afin d'éviter le brassage des élèves et dans le cadre du passage au « plan Vigipirate renforcé », l'accès à l'école a été réorganisé. Les parents ne peuvent plus rentrer dans l'enceinte scolaire. Les élèves sont accueillis par un personnel de l'école au portail dédié à chaque classe (un pour les TPS/PS et un autre pour les MS/GS). Le transport en bus des élèves de l'école à la cantine a également été renforcé (d'une à trois rotations) et l'organisation de la prise des repas repensée (tables par classe et une table dédiée aux adultes). Le service de garderie a été aménagé en tenant compte des contraintes liées à l'épidémie de Covid-19. Ce service fonctionne de 7h45 à 8h50 et de 16h30 à 18h45.

En novembre, les enseignantes ont mis en place un Espace Numérique de Travail (ENT). Chaque classe peut désormais diffuser des photos, des textes et des enregistrements afin de permettre aux parents de se rendre compte du travail effectué par les élèves et des projets en cours et à venir.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, des projets tels que le travail avec le Parc National autour du thème de l'eau et des animaux de montagne ou les voyages de fin d'année scolaire pourraient se concrétiser.

Cette année, la Commune de Saint-Lary Soulan a fait l'acquisition de nouveaux jeux pour les enfants et a procédé à des aménagements autour des arbres implantés dans la cour de l'école.



Grâce au soutien financier de certains villages et au dynamisme de l'association des parents d'élèves, « Lous Maynats » (qui organise différentes manifestations afin de récolter des fonds), la Coopérative Scolaire a pu financer différentes sorties (spectacle, voyage, ...). Rappelons que cette école maternelle fait partie du Regroupement Pédagogique Intercommunal « Saint-Lary Soulan – Vielle-Aure »



## Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

### Démarche pour obtenir le Label régional « 2<sup>ème</sup> Fleur »

Depuis 1991, la commune de Saint-Lary-Soulan participe au concours départemental des « Villes et Villages fleuris », et est régulièrement primée parmi les communes de Montagne de plus de 250 habitants.

En 2017, la commune a obtenu le label régional «1ère fleur». Ce label, décerné par l'association des Villes et Villages Fleuris, s'inscrit dans la continuité de l'engagement de la commune en matière de développement durable visant à améliorer la qualité de vie pour les habitants et les visiteurs. Il participe à la valorisation de l'attractivité du village, au niveau touristique, économique et résidentiel en agissant en faveur de l'environnement. De par sa notoriété auprès des touristes, ce label constitue un gage de qualité et de reconnaissance pour la commune. Il permet de donner une visibilité et de valoriser le travail réalisé par les services techniques dans les espaces verts et pour le fleurissement.

La commune, qui invite les habitants à s'associer à cette démarche de qualité de vie et de valorisation communale va postuler à l'obtention d'une deuxième fleur en 2021.



### Gestion environnementale des espaces verts

Depuis 2012, la commune de Saint-Lary-Soulan s'est engagée dans une démarche de Gestion Environnementale des Espaces Verts. L'utilisation de produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts communaux a progressivement été arrêtée et les agents des services techniques de la commune ont été formés à d'autres pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Le désherbage se fait désormais de façon mécanique (binette, balayeuse) et thermique en utilisant des désherbeurs à gaz. Toutes les plantations sont systématiquement paillées, afin de faciliter l'entretien et d'économiser l'eau et la pratique de tonte des différents espaces verts a évolué afin de favoriser la biodiversité.

### Fleurissement du village

Depuis plusieurs années, un comité de pilotage, composé d'élus et de techniciens, œuvre au fleurissement du village. Après la réalisation d'un diagnostic concernant le fleurissement et l'aménagement de chaque espace vert de la commune, une expertise paysagère a débouché sur des préconisations par espaces afin de prendre en compte le contexte paysager, l'usage et la fonction des lieux.



Depuis 2013, un tableau de bord des espaces verts est régulièrement mis à jour et assure une meilleure coordination entre les services. Les espèces locales endémiques, plus résistantes et mieux adaptées au climat montagnard, sont privilégiées. Les aménagements reflètent l'identité culturelle et sociale de notre village.

### Création d'un jardin pédagogique à la Maison du Patrimoine

Face au contexte global de réchauffement climatique et de préservation de la biodiversité, le projet de création d'un jardin pédagogique offre une réponse concrète et locale qui va dans le sens des enjeux identifiés à l'échelle des Pyrénées.

Ce jardin, installé dans la continuité de la Maison du Patrimoine, sera le support à la mise en place d'animations, d'ateliers, de formations thématiques pour sensibiliser et aider la population à mieux se familiariser avec ces enjeux. Ces animations ou ateliers seront adaptés à différents publics (touristique, scolaire, local, ...).

L'idée générale de ce jardin pédagogique est d'être un lieu où seront mises en œuvre des techniques innovantes et/ou non conventionnelles en laissant place aux soins naturels aux plantes.

# Actualités communales

## Décès de Pierre FORGUE



Né le 1<sup>er</sup> septembre 1938 à Soulan, Pierre FORGUE était fils de berger. Cultivateur auprès de ses parents avant d'effectuer son service militaire en Algérie, il rejoint l'école de police de Sens dans l'Yonne et est titularisé gardien de la paix en 1962. Il se spécialise ensuite dans le secourisme en montagne. Muté, en 1963, à la CRS 175 de Lannemezan (devenue CRS 29 en 1964), il y restera jusqu'à son départ en retraite, en 1990. Estimé par ses collègues pour ses compétences et son dévouement, il est nommé au grade de chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1987. Élu aux élections municipales de 1991 sur la commune de Saint-Lary-Soulan, à partir de 1995, Pierre FORGUE va occuper les fonctions d'adjoint au Maire jusqu'en 2020. Impliqué au sein de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie pendant près de cinquante années, président de l'Aide à Domicile en Milieu Rural de 1995 à 2011, président du club du 3<sup>ème</sup> âge de Saint-Lary-Soulan à partir de 1995, Pierre FORGUE a toujours mis son dynamisme et sa convivialité au service des autres. Sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur en 2018 honore son parcours exceptionnel voué au bien-être et au bien-vivre de tout un territoire.

## Décès de Guy CELOTTI



Guy CELOTTI a été l'un des pionniers à avoir participé à la création de la station de Saint-Lary. Arrivé en 1955 dans la vallée d'Aure, il est nommé responsable de la machinerie motrice et du déroulement de câbles porteurs et conduit les premiers essais aux termes desquels le téléphérique a été mis en service.

Sa carrière au sein de la station a été marquée par sa compétence, sa loyauté et sa disponibilité. Empathique, humain et convivial, il se sera également fortement impliqué dans la vie quotidienne de la commune.

Pompier volontaire durant 22 ans, président et vice-président du comité des fêtes durant plusieurs années, engagé dans le club de rugby, œuvrant tout particulièrement en faveur de l'école de rugby, Guy CELOTTI a été, durant toute sa vie, un véritable ambassadeur de Saint-Lary.

Son attachement pour ce petit village, qu'il avait découvert par hasard, ne s'est jamais démenti.

## Mouvements du personnel communal en 2020

### Mutation

**Léthicia RASPEAU**, le 31 août. Départ pour la mairie de Guchen

### Rupture conventionnelle

**Gabriel SELVA**, le 31 octobre.

### Entrée stagiaires

**Fanny CHARLIER** : stagiaire Adjoint administratif, le 20 avril.

**Romain CASTET** : stagiaire Adjoint Technique, le 16 novembre.

**Henri ROMAN** : stagiaire Adjoint Technique, le 16 novembre.

### Titularisation

**Marie-Françoise ARNAUD** : Adjoint Technique, le 6 mai.

### Mobilité interne

**Marie-Sandrine CAYRE** : intégration au service technique en juillet.

**Marie-Hélène CAMPARDON** : intégration au service Ressources Humaines en novembre.

**Fanny CHARLIER** : intégration au service Ressources Humaines en novembre.

**Marie-Christine IGLESIAS** : intégration au service Accueil/Courrier en décembre.

### Départs à la retraite

**Marie-Joséphine PEMEJA** a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre.

**Jeanne ESQUIVE** a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre.

## Illuminations de fin d'année

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de mettre en lumière la richesse du patrimoine architectural de Saint-Lary Soulan.



## Bilan du centre de secours de Saint-Lary Soulan



Le centre de secours de Saint-Lary n'a pas échappé aux contraintes liées à la crise sanitaire. Dès le mois de mars 2020 l'activité s'est fortement ralentie du fait du premier confinement particulièrement strict.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes.  
En 2019 : 553 interventions et en 2020 : 400.

Cette crise sanitaire a imposé aux sapeurs-pompiers des contraintes de service. Entre gestes barrières, interdiction des rassemblements pour les manœuvres, équipements particuliers durant les interventions,... les habitudes de travail ont été fortement impactées mais les consignes ont été scrupuleusement respectées pour le bien être du groupe et des victimes prises en charge.

Du côté opérationnel, nous n'avons pas connu, hormis la crise sanitaire, de faits vraiment marquants. Enfin du côté des effectifs, notons le départ pour raisons professionnelles du capitaine Christophe BONIFACIO en Charente, remplacé en qualité d'adjoint par le Lieutenant Romain FERRAS, et la cessation d'activités du caporal-chef Roger BRUEL atteint par la limite d'âge (65 ans) et de l'adjudant Fabien LHERMITTE après 20 ans de service.

# Actualités communales

## Bilan d'activité des Régies

### Bilan hivernal de la Régie « Accueil »

Malgré les cinq jours de fermeture de la station au cours de la dernière semaine des vacances de février et les trois semaines d'exploitation en moins suite à la fermeture administrative de la station le 15 mars, la Régie « Accueil » a généré un chiffre d'affaires record de 990.963 € au cours de la saison hivernale.

L'exploitation du **refuge de l'Oule** a généré un chiffre d'affaires de 292.790 €, en hausse de 9% par rapport à l'hiver précédent. Cet établissement a comptabilisé 643 nuitées et servi 9.937 repas. On peut toutefois regretter que la piste de l'Oule n'ait pu être ouverte que 4 jours.

Malgré une saison hivernale écourtée, le **restaurant des Merlans** a généré un nouveau chiffre d'affaires record de 698.173 € qui représente une nouvelle augmentation de l'ordre de 2%.

### Bilan hivernal de la Régie « Sportive »

Grâce à un bon début de saison (dû à un défaut d'enneigement et un temps clémente lors des premières semaines de décembre), l'exploitation de la **patinoire extérieure** n'a pas trop pâti des conditions climatiques de la dernière semaine des vacances scolaires de février et de la fermeture prématurée de la station. Son chiffre d'affaires s'élève à 67.014 € (contre 71.000 € l'hiver précédent).

### Bilan estival de la Régie « Accueil »

Compte tenu de la situation sanitaire, les conditions d'exploitation estivale du refuge de l'Oule et de l'Hospice du Rioumajou ont été soumises à un protocole détaillant l'ensemble des mesures à respecter, validé par les services de la préfecture. Ces mesures ont nécessité de réduire leur capacité d'hébergement (de l'Hospice du Rioumajou) et d'accueil en salle (du refuge de l'Oule et de l'Hospice du Rioumajou). La mobilisation des personnels de ces établissements a toutefois permis d'assurer un accueil de qualité en toute sécurité.



Malgré deux semaines d'ouverture en moins au mois de juin et l'impossibilité d'accueillir des groupes (mariages, clubs de rugby, ...) qui représentaient en 2019 près de 10% du chiffre d'affaires, l'exploitation de **l'Hospice du Rioumajou** a généré un chiffre d'affaires de 222 000 € en hausse de 9 % par rapport à l'été 2019. Une augmentation de fréquentation de plus de 20% a notamment été enregistrée entre le 14 juillet et le 23 août. cet été, 3922 repas ont été servis pour 385 nuitées.

L'Hospice du Rioumajou est désormais labellisé « Esprit Parc National », marque nationale des Parcs nationaux français, qui récompense la qualité de l'accueil et de la cuisine à base de produits locaux.

En prévision de l'été 2021 et afin d'optimiser l'accueil des visiteurs, une terrasse a été aménagée.

Dans un contexte similaire à celui de l'Hospice du Rioumajou, avec 1781 repas servis et 1197 nuitées, **le refuge de l'Oule** a connu un été record en termes d'affluence et de chiffre d'affaires (+15% par rapport à l'an dernier). Cette activité a été marquée par une forte hausse du nombre de repas servis le midi (500 repas de plus soit une augmentation de 30%) et le soir ainsi qu'une baisse sensible du nombre de nuitées (600 de moins soit une diminution de fréquentation de l'ordre de 30%)

Compte tenu de l'augmentation significative de fréquentation du col du Portet au cours de cet été, la clientèle a plébiscité l'initiative prise par la Régie Accueil d'y ouvrir un petit bar. Cette expérience devrait être renouvelée l'été prochain.

### Bilan estival de la Régie sportive

Bien que les mesures anti-Covid aient imposé d'établir une jauge maximale de 133 personnes présentes en instantané au sein de la piscine municipale, l'affluence y a été correcte et continue tout au long de l'été. La forte baisse de fréquentation de groupes d'enfants explique toutefois en partie un bilan d'exploitation total en baisse par rapport à l'été 2019 avec moins d'entrées (5071 contre 6870) et une diminution du chiffre d'affaires (15 790 € contre 21 726 €).

## Bilan de la Maison du Patrimoine

En 2020, malgré presque 6 mois de fermeture liés au contexte sanitaire, la Maison du Patrimoine a généré un chiffre d'affaires de 17630,60€ pour 3803 entrées (groupes et classes de neige inclus). De nombreuses manifestations y ont été organisées : lectures de contes pour les petits, ateliers créatifs avec les médiatrices culturelles, origami avec Akiko Hoshina et « Créatures au Fil de la Laine » avec l'atelier Pitchoun, conférences, spectacles, visites commentées de l'exposition permanente à destination des enfants, visites commentées de la nouvelle exposition « Maisons d'Aure et du Louron », des interventions du photographe Olivier Jaffé, et les « Thés en lecture » ou encore le campement médiéval avec la troupe de « Fébus Aban » dans les jardins de la Maison du Patrimoine. Nous avons célébré les Journées Européennes du Patrimoine en septembre et accueilli plusieurs expositions dans la Salle Événementielle comme « au Fil de la Laine » en partenariat avec le « Transfo C2 l'art » et « La Soulane ». Nous avons conclu l'année en beauté grâce aux marchés de producteurs dans la cour de la Maison du Patrimoine et de l'école.

La Médiathèque compte 82 adhésions temporaires et annuelles. Il s'agit aussi bien de nouveaux adhérents que de renouvellements.

Pour de plus amples renseignements, contactez le 05 62 40 87 86 ou connectez-vous sur la page Facebook de la Maison du patrimoine.



# Actualités communales

## Bilan du Parc national des Pyrénées



Comme chaque année, les gardes moniteurs du secteur d'Aure du Parc national des Pyrénées ont effectué de nombreuses missions.

Ils ont assuré le **suivi naturaliste** des trois couples de gypaètes barbus (deux ont eu un petit), du couple de percnoptère d'Égypte (qui a eu deux petits) des Grands Tétràs (avec la découverte d'une nouvelle place de chant au Néouvielle) d'une loutre d'Europe avec ses petits (présents sur Orédon, entre les laquettes, les lacs d'Aubert et d'Aumar), des isards (dont le comptage a été réalisé sur les vallées de la Géla, du Badet et de la réserve du Néouvielle), de bouquetins ibériques et des passereaux (avec la mise en place du Suivi Temporel des Oiseaux de Montagne).

En lien avec la redéfinition politique flore du Parc National, les gardes ont effectué une **prospection de 10 espèces** (l'androsace ciliée, l'androsace hirsute, l'androsace helvétique, l'armérie à nervures pubescentes, l'érodium de Manescau, le cirse glabre, le lycopode à rameaux annuels, la silène de Bordères et la pensée de Lapeyrouse). Ces espèces étaient présentes en Cœur de Parc et dans la Réserve du Néouvielle.

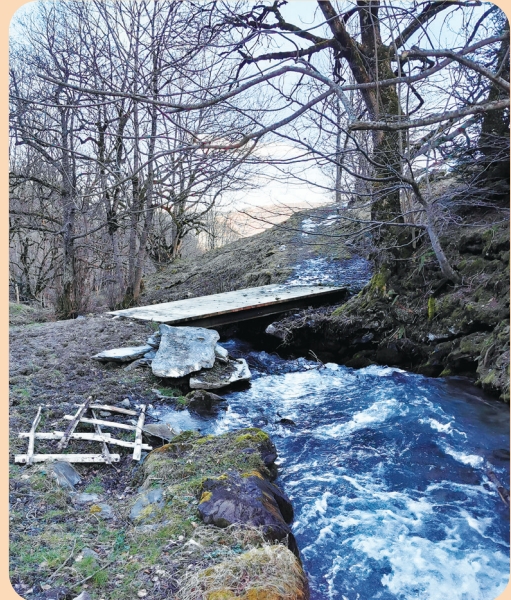
Dans le cadre de leur **mission de police** et compte tenu de la forte fréquentation estivale, les gardes ont maintenu une présence régulière dans un but d'informations et de médiation. Certains contrôles ont donné lieu à des verbalisations.

Les travaux de **réfection du sentier des Laquettes**, entrepris en septembre 2019, ont été achevés à la mi-juillet 2020 permettant ainsi un accueil de qualité dans la Réserve Naturelle Nationale du Néouvielle. Les gardes ont également effectué 5 jours d'entretien sur ce territoire.

Les gardes ont également effectué des interventions dans les écoles de la vallée (reconduites en 2021, dans le cadre du « passeport éducatif »), organisé des points rencontre sur le Badet et l'Oule (pendant les vacances de Février et d'été), des sorties sur le terrain (dans les vallées de la Géla et du Badet) et des différentes conférences.

En 2020, la **Maison du Parc national des Pyrénées de Saint-Lary Soulan** a accueilli 26 645 visiteurs dont 105 groupes (soit 2865 scolaires). En raison de la situation sanitaire, 89 groupes ont dû annuler leur visite.

## Bilan de l'Association Foncière Pastorale de Soulan



L'Association Foncière et Pastorale de Soulan a procédé :  
- A la construction du pont de Spicanous qui traverse le ruisseau d'Espiaube et permet de desservir les prés de fauche de Sausnot.  
- A la fin des travaux sur le chemin de la Mudère ainsi que la réfection des rigoles agricoles au lieu-dit Cazaux.

En 2021, l'AFP de Soulan finalisera la fermeture des estives de Soulan au lieu-dit Mount par la pose d'une nouvelle clôture. Cet aménagement permettra au troupeau de pacager sur les estives basses en période d'intersaison. Une opération de débroussaillage et la création d'un point d'eau permettront de finaliser l'aménagement de cet espace.

Pour mémoire, l'AFP de Soulan gère 45 kilomètres de clôtures.

## Bilan du Groupement Pastoral de Soulan

Lors de la période d'estive, le Groupement Pastoral de Soulan a accueilli 312 bovins (dont 9 appartenant à un éleveur de Soulan) et 1414 ovins (dont 250 appartenant aux éleveurs de Soulan).

Cette année, ce Groupement a procédé :

- A la construction de la clôture dite du Litta (afin d'empêcher les ovins et bovins de divaguer vers les estives de Vignec et de Lias).
- Au réaménagement du captage d'eau de la cabane de Mouscadès.

En 2021, le Groupement Pastoral de Soulan prévoit :

- D'aménager un couloir de tri dans le parc de Terranère afin de créer un enclos pour y soigner les bêtes malades.
- De procéder à la réfection des toits de la grangette et du pèdiluve de Camayou (suite aux dégâts récurrents causés par les conditions climatiques).

# Actualités communales

## Bilan du complexe Sensoria

La crise sanitaire a eu un impact sur l'ensemble des activités et des résultats du complexe Sensoria.



## Bilan du Sensoria Thermalisme

La saison thermale n'a débuté que le 6 juillet jusqu'à un nouveau décret de fermeture administrative le 29 octobre soit une diminution de sa traditionnelle période d'ouverture de plus de 3 mois. L'activité thermale a payé un lourd tribut à la crise du Covid-19.

Le chiffre d'affaires de l'activité thermale a enregistré une baisse 67,5%. Le nombre de curistes, 926, a subi une baisse de 66% par rapport à la saison thermale précédente (résultat comparable à celui de l'ensemble de la filière du thermalisme en France).

Grâce aux efforts réalisés par les équipes et au strict respect du référentiel sanitaire mis en place par l'Agence Régionale de Santé, aucun cas n'a été détecté ou signalé à Saint-Lary Soulan au cours de cette saison. Le surcoût d'exploitation lié à la mise en œuvre des mesures sanitaires, qui n'a pas été répercuté sur les tarifs, s'élève à 80€ par curiste (données CNETH).

A l'avenir, deux enjeux devront être pris en compte :

- Mieux tenir compte des attentes des curistes et les accompagner
- Diversifier l'offre, ouvrir ce secteur à de nouvelles clientèles et lui donner toute la visibilité requise.

Si la situation sanitaire le permet, la saison thermale 2021 est programmée du lundi 5 avril au dimanche 7 novembre.

## Bilan du Sensoria Rio

Perturbée par les différentes fermetures administratives liées à la crise sanitaire, l'exploitation du Sensoria Rio a généré un chiffre d'affaires en baisse de 13%.

La fin précoce de la saison hivernale (fermeture administrative le 15 mars) et la réouverture le 20 juin avec une jauge maximale de 55 personnes expliquent ce résultat.

Le Sensoria Rio a enregistré 34 071 entrées (soit une

baisse de 6531 entrées). Le prix moyen a été maintenu à 13,85 €.



La situation sanitaire en ce début d'hiver n'a pas permis de rouvrir le Sensoria Rio et, quelle que soit l'évolution de la situation sanitaire, il fermera le 5 avril afin de poursuivre les travaux d'extension débutés en novembre dernier.

Pour mémoire, les tarifs 2019-2020 ainsi que l'offre « Pass Famille » 4 et 5 personnes (en cohérence avec label « Famille Plus » de la station) seront maintenus pour l'année 2021.

## Bilan du Sensoria Nuxe Spa

Le bilan d'exploitation du Sensoria Nuxe Spa a également pâti des différentes fermetures administratives liées à la crise sanitaire. Le chiffre d'affaires a baissé de 8,66%. 5266 soins ont été dispensés. Compte tenu de la situation sanitaire, cet espace n'a pas encore pu rouvrir.



Dès sa réouverture en 2021, l'équipe du Sensoria Nuxe Spa poursuivra le développement des produits « expériences », escapade thématique, produits événementiels, bons cadeaux, etc. Les offres « last minute » et le partenariat avec les hébergeurs locaux seront reconduits et une nouvelle gamme Nuxe Bio sera mise en place.

Le Sensoria Fitness n'a pu ouvrir que du 1<sup>er</sup> janvier au 15 mars.

## Bilan d'activité du Guichet Initiative Pluriactivité Emploi (GIPE)

### Le GIPE est labellisé France Services

Le GIPE accueille tous les publics concernant les démarches administratives avec en plus des partenaires habituels (Pôle Emploi, CAF, CPAM...) un élargissement des services rendus aux usagers (retraite, justice, sécurité sociale agricole, permis de conduire et carte grise...). 750 dossiers ont été traités en 2020.

### Mise en place d'ateliers numériques

4 ateliers numériques ont été maintenus en début d'année 2020, 3 à St-Lary-Soulan et 1 à Bordères-Louron. Ils sont ouverts à tout public gratuitement sur inscription et permettent une prise en main de l'outil informatique, une aide à la navigation sur Internet...Le GIPE reproposera ces animations dès que la situation sanitaire le permettra.

### Agrément du Service Public Régional de l'Orientation

Le GIPE est reconnu par la Région Occitanie pour ses compétences en matière d'emploi et de formation. Dans ce cadre, 1133 personnes sont suivies dans leur recherche d'emploi et 11 personnes ont été accompagnées dans leur projet de formation. Cet agrément permet au GIPE de percevoir une partie de la part hors quota de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises. Merci à celles qui nous ont soutenus !

### Tiers Lieu-Relais d'Entreprise

Il s'agit d'un espace de travail individuel et d'un espace partagé connectés à Internet que vous pouvez louer. Il suffit de se munir de votre matériel : PC portable, tablette, smartphone. Réservation possible auprès du GIPE la demi-journée, la journée, la semaine voire à plus long terme du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## Bilan du Groupement d'employeurs des vallées d'Aure et du Louron (GEVAL)

Le GEVAL, groupement d'employeurs multisectoriel, a mis à disposition 74 salariés auprès de ses 53 entreprises adhérentes de tous secteurs d'activité (Bâtiment, Stations de ski, Travaux publics, Commerce, Industrie, Santé, Hôtellerie ...). 27 salariés dont 13 salariés en CDI sont désormais employés annuellement et participent au maintien des compétences sur le territoire ainsi qu'à son dynamisme en habitant et en consommant localement.

Malgré les 2 confinements dus à la pandémie, le GEVAL a accueilli 8 nouveaux adhérents et a assumé la charge des salariés qui ont été placés en activité partielle, sans procéder à aucune rupture de contrat. Les entreprises adhérentes ont également bénéficié d'un accompagnement important au niveau juridique et financier.

Grâce aux efforts conjoints de l'équipe GEVAL et à la confiance de nos entreprises adhérentes, le chiffre d'affaires global du GEVAL est en légère hausse (+1.25%), ce qui permet d'entamer sereinement l'exercice 2021.

Depuis mai 2020, le GEVAL occupe un nouveau local situé 4 Chemin de Vielle-Aure à Vignec en face du stade de Saint-Lary. Ce local est équipé de matériel de visio-conférence qui peut être

### Forum en ligne « Tout Schuss » vers l'emploi

Organisé par Pôle Emploi en partenariat avec le GIPE, il a permis à 35 entreprises de chercher des candidats pour 150 postes déposés. 1457 candidatures ont été recueillies. Le GIPE a également transmis des CV de candidats ce qui a permis à un grand nombre d'entreprises de finaliser leur recrutement. La crise sanitaire s'étant intensifiée, beaucoup de ces embauches ne se sont pas concrétisées.

### « La Gazette des saisonniers »

Ce journal, distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la Communauté de Communes Aure-Louron, met en lumière des parcours professionnels réussis sur le territoire. En 2020, une attention particulière a été donnée au logement au travers de notre partenaire l'ADIL qui informe le public sur cette thématique.

### PASS' Saisonniers

Depuis 2014, plus de 792 cartes « PASS' » ont été délivrées aux saisonniers leur permettant de bénéficier d'avantages et de réductions chez les commerçants participants.

### Journée d'information Retraite

Organisée en partenariat avec la CARSAT, cette journée a permis à 32 personnes d'être reçues au Tiers Lieu de St-Lary-Soulan par les conseillères de la CARSAT pour des informations sur leur futur dossier de retraite. Une conférence a clôturé cette journée donnant des informations clés sur le dossier retraite.

**Au cours de cette année si particulière, le GIPE est resté présent aux côtés des employeurs et travailleurs saisonniers et de toutes les personnes dans le besoin. Son personnel est à l'écoute de toutes les remontées de difficultés et de toutes les propositions à mettre en place dans nos champs d'intervention. N'hésitez pas à le contacter.**

mis à disposition des entreprises des vallées sur demande. L'équipe se compose de Jérôme VALENCIAN (Président), de Kristiane PLANA (Coordinatrice), d'Arnaud CASTERAN, (adjoint administratif) et de Camille BLANPAIN (assistante RH, qui a rejoint l'équipe en novembre 2020).

Le GEVAL assure **des services de recrutement** de CDD de toutes durées à temps partiel ou à temps complet ou en contrats d'alternance (apprentissage, contrat pro), **de partage de salarié** entre plusieurs structures (RH, secrétariat, chauffeur PL ...), **de mutualisation des formations professionnelles et de prestations en ressources humaines** (réalisation du plan de formation professionnelle, prestations de recrutement, analyse de documents administratifs, élection du CSE, conseil juridique, gestion de conflits ainsi que toute question qui pourrait se poser dans la vie de votre entreprise.

Le GEVAL, organisme de formation, propose également des formations individuelles ou collectives aux chefs d'entreprises et aux salariés.

Pour de plus amples renseignements, contactez le GEVAL au 05 62 40 03 15, par mail : [geval65@geval.fr](mailto:geval65@geval.fr) ou connectez-vous sur le site [www.geval.fr](http://www.geval.fr).

# Station de Saint-Lary Soulan

## Une saison hivernale écourtée

L'enneigement exceptionnel de novembre, conforté par une production massive de neige de culture, a permis, pour la première fois depuis sa création, à la station de Saint-Lary de débiter sa saison le 30 novembre 2019. Des conditions climatiques exceptionnellement défavorables dès la mi-décembre, la fermeture du domaine skiable à cause du vent (14 jours) et sa fermeture administrative le 15 mars (suite aux mesures de confinement prises dans le cadre de l'épidémie de Covid-19) ont cependant lourdement impacté son exploitation.

Après son ouverture précoce, la station a ensuite pâti des conditions météorologiques défavorables (tempête et hausse des températures) qui ont nécessité de n'ouvrir que partiellement le secteur du Pla d'Adet pendant les vacances de Noël et du Jour de l'An, imposant la mise en place de navettes pour acheminer les skieurs du Pla d'Adet vers Espiaube.

Malgré ce début de saison contrasté, une nouvelle chute de neige, fin janvier, et des températures permettant de nouveau la production de neige de culture, ont permis d'enregistrer une excellente fréquentation lors des deux premières semaines des vacances de février. Le vent a toutefois de nouveau perturbé l'exploitation du domaine skiable au cours de la troisième semaine des vacances avant l'annonce, par les pouvoirs publics, de la fermeture administrative de la station le 15 mars 2020.

Suite à cette décision, la société Altiservice a dû gérer la clientèle et son personnel. Elle a également été contrainte de reporter des tâches habituellement effectuées dès la fermeture de la station jusqu'à la fin du confinement et de renégocier certaines opérations de maintenance.

Compte tenu des aléas climatiques rencontrés cet hiver, la nécessité de conforter l'enneigement sur le Pla d'Adet constitue une priorité.

Au cours de la saison hivernale 2019/2020, la station de Saint-Lary a généré un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros et comptabilisé 432.000 journées skieurs.

## Signature d'un nouvel avenant au contrat de délégation de service public

La société Altiservice, dont le nouvel actionnaire majoritaire est le fond d'investissement responsable "BTP Impact Local", géré par la Filiale de la Caisse d'Epargne et de la Banque Populaire "MIROVA", et le SIVU Aure 2000 ont signé un nouvel avenant au contrat de délégation de service public concernant la gestion et l'exploitation de la station jusqu'en 2039. Cet avenant prévoit un investissement de 21,5 millions d'euros de la société Altiservice qui porte sur :

- Le confortement du réseau de neige de culture sur le Pla d'Adet.
- Le remplacement de la télécabine du Portet.
- Le remplacement du télésiège de la Tourette par un télésiège débrayable 6 places permettant d'acheminer les skieurs sur le secteur des Merlans.
- Le déplacement du télésiège du Mouscadès, à proximité de celui du Lita, afin de doubler l'accès jusqu'en haut de l'arrivée du télésiège des Bouleaux.

## Travaux et aménagements réalisés sur la station



En prévision de la saison hivernale 2020/2021, la société Altiservice a investi plus de 2 millions d'euros sur le domaine skiable de la station de Saint-Lary. Afin de garantir l'enneigement des pistes du Pla d'Adet, le réseau de neige de culture a été renforcé et l'installation existante a été modernisée avec la mise en place d'une nouvelle canalisation de 3000m de long disposant d'une capacité de transport d'eau de 425m<sup>3</sup>/h. Ce dispositif a été renforcé par l'implantation de 19 enneigeurs basse pression. Ces travaux ont permis de multiplier par deux la capacité de production, d'optimiser la consommation d'eau et d'électricité et de redéployer 27 enneigeurs sur des endroits stratégiques du domaine skiable.

Afin de fluidifier la fréquentation sur le secteur stratégique du Pla d'Adet, une nouvelle piste, la « François Vignole » (champion de ski qui a marqué l'histoire de la station), d'une longueur de 2,5 km avec un dénivelé de 500 m, a été créée. Elle relie le sommet du télésiège de Soum de Matte au front de neige du Pla d'Adet. Au cours de ce chantier, une attention toute particulière a été portée à la revégétalisation des pistes (replaquage du recouvert végétal prélevé en début de chantier et ré engazonnage avec des semences d'espèces endémiques produites par des agriculteurs pyrénéens).

En plus des opérations de maintenance sur les remontées mécaniques, de l'installation d'une nouvelle cabane d'arrivée au télésiège du Lita et des terrassements de confort effectués sur certaines parties du domaine, la société Altiservice a dû procéder en urgence à des travaux suite aux dégradations causées par le passage de la tempête Barbara.

## Bilan estival de l'activité sur le Pla d'Adet

Cet été, le **Téléphérique du Pic Lumière** a été ouvert du samedi 27 juin au dimanche 30 août, entre 9h et 12h et 13h30 et 18h30 (jusqu'à 19h les lundis de marché au Pla d'Adet). 17 998 piétons dont 3 635 « pass panoramique » l'ont emprunté soit une progression de 8% par rapport à 2019.

Ouverts du samedi 4 juillet au dimanche 30 août, le **télésiège des Bouleaux** et le **Bike Park** ont enregistré 5 910 passages soit une progression de 47% par rapport à 2019.

**Interreg**  
**POCTEFA**



Ce Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA) 2014-2020 a été créé afin de promouvoir le développement durable des territoires frontaliers des trois pays. Deux projets y sont déclinés : les projets « SECURUS » et « Destination Unique des Vallées du Sobrarbe, d'Aure et du Louron (DUSAL) ».

**Dans le cadre du projet SECURUS** qui vise notamment à protéger les usagers et fiabiliser l'itinéraire routier situé entre les communes de Lannemezan et d'Ainsa, deux actions ont été menées en 2020 sur le territoire de Saint-Lary Soulan.

**- Suivi du glissement de terrain du Pic de Mont**

Suite à la réalisation d'une étude concernant le glissement de terrain qui affecte le versant Nord-Ouest du Pic de Mont, il s'est avéré qu'il présentait des risques pour la RD 929, notamment au niveau des ponts d'Ayguesseau et de Lète.

Afin de définir les travaux à réaliser, des reconnaissances géotechniques complémentaires ont été effectuées et un dispositif de surveillance à long terme de ce glissement a été mis en place (inclinomètre/plot de visée topographique/cible topographique).

L'objectif de ce dispositif est de permettre un suivi de ce glissement pendant plusieurs années.

Le coût de cette opération, de 193 464, 00 € TTC, a été financé par des fonds européens.



**- Construction du nouveau pont d'Ayguesseau**

Compte tenu de la nature instable du terrain du Pic de Mont, un important chantier de sécurisation de cet axe routier transfrontalier «Lannemezan-Ainsa» a été réalisé. Il a consisté en l'aménagement d'un nouveau pont d'une portée de 56 mètres et d'une largeur de 10 mètres.

Ce nouvel édifice a été mis en service en octobre dernier. Les anciens ponts d'Ayguesseau et de Lète ont été détruits. Ces travaux, pilotés par le service des routes du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, ont été, en partie, financés par des fonds européens.

L'aménagement de ce nouveau pont a nécessité, pour la commune, de procéder à la déviation de la canalisation de la source de la Garet qui alimente les Thermes. Une nouvelle canalisation a été mise en place et les raccordements ont été effectués en novembre dernier.

**Dans le cadre du projet DUSAL**, dont le principal objectif est de créer une destination touristique unique sur le territoire des Vallées du Sobrarbe, d'Aure et du Louron, l'Office de Tourisme de Saint-Lary, en collaboration avec la Mairie, a modernisé son espace « Accueil ». - **Nouvel accueil pour l'Office de Tourisme et nouveau réseau d'écrans dynamiques**

L'espace « Accueil » de l'Office de Tourisme est dorénavant plus moderne, conforme aux attentes des touristes d'aujourd'hui. La grande nouveauté de cet accueil réside dans le déploiement d'un réseau d'écrans qui remplace les affichages papiers.

En complément de cet accueil flambant neuf, l'Office de Tourisme, en partenariat avec les socio-professionnels, a souhaité étendre ce réseau d'écrans chez eux. Vous pourrez maintenant découvrir les webcams et le programme des animations dans plusieurs endroits du village. Tous les socio-professionnels qui souhaitent s'équiper d'un écran de diffusion peuvent prendre contact avec l'Office de Tourisme. C'est très simple et à moindre coût.



Cette opération, réalisée pour un coût de 168 850€ HT, est inscrite dans le projet DUSAL qui vise à la construction d'une destination touristique unique à partir des territoires du Sobrarbe en Espagne et des vallées d'Aure et du Louron en France. Elle a été soutenue financièrement par l'Union Européenne à hauteur de 109 752.50 €.

**Dans le cadre de ce projet européen, doté d'un budget global de 1.999.287 €** (dont 1.299.536€ de fonds européens FEDER), des actions ont également été menées afin de mettre en réseau toutes les infrastructures touristiques, de réaliser des actions de promotion communes (brochures, web, supports, ...), de créer des produits touristiques autour du « Vélo/VTT », du Trail, de la nature et de la culture, de l'agroalimentaire et des activités hivernales (station de Piau-Engaly, Saint-Lary et Pineta) et de mettre en place un plan de formation professionnelle.

# L'Office de Tourisme

## Fréquentation de l'Office de Tourisme

Au cours de l'année 2020 avec le COVID-19, l'Office de Tourisme a accueilli dans ses bureaux 97 045 visiteurs (173 525 en 2019) et a reçu 58 515 appels téléphoniques (65 871 en 2019).

### Les chiffres clés de la fréquentation en 2020 (source Cabinet G2A)

La destination a enregistré 1 291 200 nuitées en 2020 (hiver + été) contre 1 441 500 en 2019, soit une baisse annuelle de 10%.

#### Hiver 2019/2020

Cette saison d'hiver 2019-2020 restera marquée par la crise sanitaire engendrée par la Covid19. Elle a entraîné la fermeture prématurée des stations de sports d'hiver le 15 mars 2020, suite au confinement décrété par les autorités publiques. Ce confinement a amputé la saison de plusieurs semaines d'exploitation pour la destination, d'autant plus pénalisant que la fin de saison s'annonçait bien fréquentée.

La station de Saint-Lary a totalisé 820 200 nuitées durant cet hiver, (soit -11,2 % vs N-1) et il est possible d'estimer à 130 700 nuitées la perte suite à la fermeture anticipée. Cependant, sur l'ensemble des stations suivies par le Cabinet G2A, la perte s'élève à 20,5 % de nuitées. Sur la période comprise entre les semaines 52 (semaine de Noël) et 11 (dernière semaine complète avant le confinement), on observe une hausse de 1,9 % de nuitées sur Saint-Lary. En termes de retombées économiques, il est possible d'estimer le manque à gagner pour la destination à 11,3 M€, soit -13 % sachant que la station a généré 78,2 M€ de chiffre d'affaires.

Concernant la clientèle étrangère, les Espagnols et les Britanniques constituent les principaux marchés étrangers pour la station. Si la fin de saison prématurée a eu un fort impact sur la clientèle britannique avec -30% de nuitées, la fréquentation de la clientèle espagnole a généré +37% de nuitées. En effet, le début de saison a connu un enneigement favorable cette année, ce qui a permis d'attirer la clientèle espagnole, notamment avec

l'Immaculada début décembre.

#### Été 2020, une saison en deux temps

Cet été a donc été fortement impacté par la crise sanitaire engendrée par la Covid-19. En effet, l'évolution de la fréquentation estivale s'explique par les fortes baisses enregistrées sur la première partie de saison (d'avril à juillet, entre -61,2 % et -11 % selon les mois), dues, tout d'abord, au confinement (qui avait cours jusqu'au 11 mai, les hôtels ne pouvant ouvrir que pour les travailleurs) puis aux restrictions de déplacement en lien avec la mise en place de la barrière des 100 kilomètres autour du domicile qui ne fut levée que début juin.

La seconde partie de saison (à partir d'août) fut bien meilleure avec de belles évolutions positives (entre +4,8 % et +21,8 % selon les mois).

Sur le cœur de saison, à savoir juillet et août, la fréquentation n'est en retrait que de 1,8 % avec notamment de belles performances pour les résidences de tourisme (+3,7 %) et les lits de particulier à particulier (+5,3 %)

Ainsi, on retrouve un profil de saison similaire à celui des Alpes avec une saison qui a mis du temps à réellement commencer avec toutes les semaines en retrait jusqu'à la semaine 30 incluse (du 18 au 24 juillet), puis une progression de la fréquentation pour les autres semaines (à l'exception de la semaine 41 du 3 au 9 octobre). De plus, on retrouve aussi le même phénomène de concentration de la fréquentation sur le mois d'août avec 37,7 % des nuitées générées sur cette période.

Les étrangers ont été moins présents cet été du fait des contraintes pour circuler avec 4,6 % de nuitées d'origine étrangère sur les lits professionnels contre 7,2 % l'année dernière (dont -13 % de nuitées espagnoles, principal marché étranger pour la destination).

Globalement, la saison d'été (Avril à octobre) a clôturé à 471 000 nuitées en 2020 contre 517 700 en 2019 soit une perte de 46 700 nuitées (-0,9%)

## Bilan 2020 de la Plateforme de commercialisation "Saint-Lary Tour"

Année	Nombre de dossiers traités	Dont la vente en ligne	% des ventes en ligne	Chiffre d'affaires réalisé en date d'arrivée	Panier moyen
2015	785	238	30,31 %	476 974 €	608 €
2016	761	293	38,50 %	569 627 €	749 €
2017	1096	533	48,63 %	710 495 €	648 €
2018	931	476	51,20 %	748 756 €	804 €
2019	921	473	51,36%	698 731 €	759 €
2020	768	430	55,99	517 405 €	674 €

Suite à l'épidémie de COVID-19, on constate une baisse du volume d'affaires de 26% sur l'année 2020.

# L'Office de Tourisme

## Évolution des cartographies

A l'été 2020, l'Office de Tourisme a créé une nouvelle carte de randonnée. Editée à 5 000 exemplaires, cette première version s'est écoulée en quelques semaines. Une réédition est programmée et la création d'un support VTT va voir le jour en partenariat avec l'Office de Tourisme de Piau-Engaly pour l'été 2021.

## Schéma de développement territorial

En partenariat avec la Commune, l'Office de Tourisme s'est lancé dans l'élaboration d'un schéma de développement touristique en lien avec le cabinet "FB Ingénierie".

Les objectifs de cette étude sont d'établir avec les socioprofessionnels de la station, les usagers et les habitants, ce que pourrait être la destination « Saint-Lary » en 2026.

Une série d'actions découlera de cette étude. Les premiers résultats sont attendus pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## Reclassement de l'Office de Tourisme

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, l'Office de Tourisme est reclassé en première catégorie. Pour rappel, ce classement a pour but d'offrir aux touristes des services plus adaptés à leurs besoins, notamment en matière d'offre numérique.

Cette distinction permet également de maintenir la Commune de Saint-Lary Soulan en « Station classée de Tourisme ».

## Départ et arrivée



**Philippe AIZIER** a quitté son poste de directeur en février 2020. Il a fait le choix de s'engager dans le nouveau Conseil Municipal de Saint-Lary Soulan.

**Jérôme CANGRAND** le remplace depuis le 1<sup>er</sup> Mars. Béarnais d'origine, il occupe son troisième poste de direction d'Office de Tourisme après avoir été, tour à tour, directeur de Nogaró de 2011 à 2015 et de Saint-Jean Pied de Port de 2015 à 2020.

## Un sentier d'interprétation réalisé au Pla d'Adet



Le sentier pédagogique de Monsieur Patou se situe sur la station de Saint-Lary, sur le chemin de Cabane. Cette promenade ludique d'une longueur de 2,5 kilomètres est une invitation à découvrir, en famille, la faune, la flore et les traditions des Pyrénées. Il comprend douze totems implantés tout au long du parcours. Sur chacun d'entre eux, une question est posée. Il suffit de faire tourner chaque panneau d'interprétation pour en découvrir la réponse.



Pendant la saison hivernale et pour des raisons de sécurité, le sentier de Monsieur Patou peut être scindé en deux parties. Il est accessible à tous avec deux départs possibles : du Pla d'Adet ou d'Espiaube. A chaque entrée, un panneau d'information détaille l'ensemble du parcours.

Libre d'accès et sans aucune difficulté, il est toutefois recommandé de prendre connaissance de la météo et de s'équiper de chaussures adaptées, de vêtements chauds et d'imperméables. Le temps du parcours est estimé à 45 minutes pour un aller simple.



# L'Office de Tourisme

## Le Label « Qualité Confort Hébergement » s'appuie sur les Agences Immobilières

Nous avons fait le choix de renforcer notre collaboration avec les agences immobilières de Saint-Lary Soulan afin de maintenir et développer nos actions auprès de chaque propriétaire de meublé de tourisme.

Notre service « qualité confort hébergement » joue le rôle de guichet unique et assure un service personnalisé pour déclarer l'activité de location saisonnière et accompagner les propriétaires dans les différentes démarches administratives ou fiscales... Pour les aider, un clip vidéo a été réalisé pour mieux communiquer sur les missions de ce service et a été mis en ligne, n'hésitez pas à le consulter :

<https://www.youtube.com/watch?v=joZHeknPZY0>

En 2021, on fêtera le 5<sup>ème</sup> anniversaire du Label, et les premiers renouvellements vont se mettre en place. Malgré cette période inédite, notre volonté reste inchangée, à savoir, continuer la dynamique de valorisation des hébergements et créer une véritable politique « Propriétaires Ambassadeurs » de la destination Saint-Lary. Aussi, dans le cadre de l'appel à projet du départemental des Hautes-Pyrénées, l'accompagnement à la rénovation des meublés de tourisme va se poursuivre en partenariat avec l'Office de Tourisme Communautaire « Pyrénées 2 vallées ».

Pour bénéficier gratuitement d'un coaching rénovation ou décoration de votre meublé de tourisme pour répondre aux exigences de la clientèle actuelle et valoriser votre patrimoine immobilier, il suffit de prendre contact avec notre chargé de mission auprès des propriétaires pour planifier une visite et ainsi recevoir des conseils pour monter en gamme votre hébergement.



## Taxe de séjour

La publication de la loi de finances le 30 décembre 2020 a modifié le fonctionnement du calcul du tarif de la taxe de séjour pour les établissements non classés. Le plafond de 2,30 € a été supprimé et il est basé **depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021** sur le tarif maximum de la grille votée pour 2021 par le Conseil Municipal.

## Rappel des démarches obligatoires pour louer un meublé de tourisme (soumises au contrôle des services fiscaux)

- Obtenir le numéro d'enregistrement obligatoire pour se commercialiser sur les plateformes de vente en ligne (Agences Immobilières, AirBnB, Abritel, etc...) en se connectant directement sur le site [www.declaloc.fr](http://www.declaloc.fr)  
Les opérateurs numériques viennent d'annoncer que l'accès à leur plateforme sera désormais interdit aux loueurs de meublés saisonniers qui n'auront pas obtenu un numéro d'enregistrement auprès de la Mairie.
- Obtenir des explications sur la collecte et le versement de la taxe de séjour en se connectant sur : <https://saintlary.taxesejour.fr/>
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, toutes plateformes (notamment les offices de tourisme qui en disposent), qui publient une offre de location de « meublé touristique » doivent préciser, de manière visible et lisible, si elle émane d'un particulier ou d'un professionnel.

## Classement de meublés de tourisme et attribution du Label « Qualité Confort Hébergement » en 2020

Classement Meublés de Tourisme 2020		LABEL « Qualité Confort Hébergement » 2020	
5*	0	5 	14
4*	47	4 	10
3*	57	3 	4
2*	51	2 	3
1*	8	1 	0
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>Total</b>	<b>31</b>



# Vie associative

La crise sanitaire a profondément impacté les multiples activités et animations habituellement proposées aux visiteurs tout au long de l'année. Elus, membres d'associations et socioprofessionnels se sont toutefois efforcés de maintenir ou d'adapter leurs offres de loisirs en respectant les contraintes imposées par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Grâce à la diversité des activités proposées et aux aménagements réalisés sur les différents sites (village, Pla d'Adet, Espiube et vallée du Rioumajou), les visiteurs, venus nombreux au cours de la saison estivale, ont pu pleinement profiter de leur séjour.

Cette mobilisation de l'ensemble des forces vives de la vallée s'est poursuivie au cours de la saison hivernale pour pallier partiellement à la fermeture des remontées mécaniques imposée par les pouvoirs publics.

En cette période difficile, la commune a maintenu son soutien logistique et financier aux associations afin de faciliter l'organisation des rares manifestations qui ont pu se dérouler et demeurera à leurs côtés, bien consciente du rôle qu'elles jouent dans l'attractivité de notre territoire tout au long de l'année.

## Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe



Créée en 2015, l'Association du Livre Pyrénéen d'Aure et de Sobrarbe, qui comprend une cinquantaine d'adhérents, s'est renouvelée durant l'été 2020. Le nouveau bureau est composé de Christiane Abbadie-Clerc (présidente d'honneur, commissaire des manifestations et directrice littéraire), Jackie Trémoulet (présidente), Marie-Françoise Vidalon (vice-présidente), Maryline Plessala (secrétaire), Lucie Plessala (secrétaire adjointe), Marc Delobelle (trésorier), Madeleine Rolland (trésorière adjointe), Daniel Gaspa et Olivier Jaffé. Ces membres se réunissent en moyenne une fois par mois.

Cette association organise, en partenariat avec la municipalité de Boltaña (commune espagnole jumelée avec celle de Saint-Lary Soulan), la Fête du Livre Pyrénéen d'Aure et de Sobrarbe. Chaque année, en alternance en Aure et Sobrarbe, ce salon du livre rassemble les acteurs du livre et de la culture en Pyrénées sur les deux versants. En parallèle, des rencontres avec les auteurs et artistes, des randonnées « contées », des projections de films, des expositions, des voyages transfrontaliers en co-voiturage, sont programmés tout au long de l'année en concertation avec la Mairie, l'Office de Tourisme et la Maison du Patrimoine.

La situation sanitaire a imposé le report des manifestations culturelles en 2021. Si les conditions le permettent, la 11<sup>ème</sup> Fête du Livre pyrénéen d'Aure et de Sobrarbe devrait avoir lieu les 11 et 12 septembre associée à la célébration de son 10<sup>ème</sup> anniversaire. Elle aura pour thème : « Vivre les Pyrénées ».

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter la page Facebook « Livre Pyrénéen d'Aure et de Sobrarbe » ou contacter ses membres par courriel : [livrepyrénéenauresobrarbe@gmail.com](mailto:livrepyrénéenauresobrarbe@gmail.com)

## Comité des fêtes



Le Comité des Fêtes, qui anime ou co-anime de nombreuses manifestations tout au long de l'année, a été contraint d'adapter son programme aux différentes réglementations (concernant notamment l'organisation de manifestations accueillant habituellement un nombreux public) successivement mises en place en raison de l'épidémie de Covid-19.

Si la « Fête du cochon » en janvier (avec la prise en charge des bandas et de l'animation musicale assurée par Michel Etcheverry lors des repas) et le « Carnaval », le 26 février (avec le défilé de Monsieur Carnaval et les animations à destination des enfants) ont pu se dérouler normalement, de nombreuses animations ont dû être annulées à partir du mois de mars.

Ce fut notamment le cas au mois de juin avec la transhumance et le feu de la Saint-Jean. La fête de Soulan, bien que restreinte aux seuls habitants, a toutefois pu se dérouler le premier week-end de juillet.

Le comité des fêtes a également pu maintenir ses traditionnels mardis musicaux (en juillet et en août) ainsi que les feux d'artifice du 14 juillet et du 15 août. La fête franco-aragonaise habituellement organisée au début du mois d'août a dû être annulée.

Compte tenu de la situation sanitaire de cette fin d'année, toutes les animations de Noël ainsi que le traditionnel réveillon du Nouvel An ont été annulés.

# Vie associative

## Saint-Lary Aure Montagne

Les membres de cette association pratiquent le ski alpinisme, sport qui consiste en une succession d'ascensions et de descentes à ski (avec peaux de phoques pour les montées), en pleine nature, avec des passages plus techniques à pied ou en crampons.



Le 29 mars 2020, Saint-Lary Aure Montagne, en partenariat avec l'association Transpyros de la vallée du Louron, devait organiser une manche de la Coupe de France de ski-alpinisme (sprint le samedi à Peyragudes et épreuve individuelle le dimanche à Saint Lary Soulan). Du fait de la crise sanitaire, l'épreuve a dû être annulée. Pour les mêmes raisons, les deux associations ont également dû reporter à l'hiver prochain, le Championnat de France de ski-alpinisme qui devait se dérouler sur les vallées d'Aure et du Louron en janvier 2021.

## Saint-Lary Aure Athlétisme

En 2019, le club a mis en place des sessions d'entraînement hebdomadaires pour jeunes et adultes. Cette préparation physique aux épreuves d'athlétisme et de course en montagne a été impactée par les contraintes liées à la crise sanitaire. Les entraînements ont pu toutefois reprendre au mois de décembre et se déroulent le mardi et le vendredi soir. Des horaires ont été définis en fonction des classes d'âge. Ces séances se déroulent au stade de Vielle Aure et au stade de Saint Lary Soulan au cours de l'hiver.



Malgré les nombreuses inscriptions aux différentes épreuves de course en montagne proposées lors du Patou Trail, compte tenu des contraintes liées à la crise sanitaire, le Club a dû annuler l'édition 2020, qui devait se dérouler du 19 au 21 juin. L'ensemble des coureurs inscrits ont été intégralement remboursés (hors frais de plateforme d'inscription, environ 2 €).

L'édition 2021 se déroulera du 18 au 20 juin. Au programme : Kilomètre Vertical (le vendredi soir), Marathon en solo et relais (le samedi), 11 km, 20 km, Skyrace et course des enfants (le dimanche matin).

Les inscriptions en ligne sur le site [www.patoutrailsaintlary.com](http://www.patoutrailsaintlary.com) sont ouvertes depuis le 9 janvier.



## Véloclub des Nestes



Cette association sportive accueille des enfants à partir de 7/8 ans. Elle a pour but l'enseignement et la pratique du cyclisme (VTT, Enduro, DH, ...) sous forme de loisir ou de compétition. Affiliée à la Fédération Française de Cyclisme, son objectif premier est de favoriser et développer en toute sécurité cette pratique sportive dans nos vallées. Encadrés par des moniteurs diplômés d'État, les membres du club partent à la découverte des nombreuses pistes dans la vallée d'Aure.

Siège Social : Club des Sports 37 rue Vincent Mir 65170 Saint-Lary Soulan

Contacts : Nicolas ESCALIERE (06 80 48 55 61)  
Marie ESCALIERE (06 09 10 13 09)  
ou Fleur DUVIGNAU (06 31 50 45 62)

Email : [veloclubdesnestes@gmail.com](mailto:veloclubdesnestes@gmail.com)

## Ski Club de Saint-Lary



Le ski club de Saint Lary Soulan compte près de 120 licenciés et est entièrement géré par des bénévoles. Sa vocation est de promouvoir, de développer l'esprit et la pratique du ski en compétition et de former à certains métiers de la montagne.

Les enfants sont accueillis à partir de 6 ans. Un encadrement est assuré tout au long de l'année (été comme hiver). Depuis 2 ans, une section freestyle et une section ski alpin master (adultes) ont été ouvertes. Les licenciés du ski club participent à différentes courses (secteur, inter régionales, nationales et internationales en circuit FFS mais également en circuit FIS...) et figurent régulièrement sur les podiums.

Vous pouvez facilement les repérer grâce aux couleurs du club : noir et vert. En plus d'organiser des courses dans le cadre du calendrier alpin et freestyle, et afin d'aider au fonctionnement du club, deux lotos sont organisés ainsi que « Le slalom en Aure », le plus grand slalom des Pyrénées, organisé en partenariat avec l'ESF et la société Altiservice, très ludique et ouvert à tous (malheureusement compromis cette saison...). Il est possible de suivre l'actualité du club via Facebook, Instagram ou sur le site Internet où tous les résultats sportifs du club sont communiqués.

Le Club adresse ses remerciements aux partenaires et mécènes qui contribuent à son bon fonctionnement.

N'hésitez pas à prendre contact avec les responsables du club : [contact@skiclubsaintlary.com](mailto:contact@skiclubsaintlary.com).



## "Brown Bears"



Depuis une dizaine d'années, les Brown Bears, le snowboard club de Saint-Lary, connaît une nouvelle dynamique avec l'arrivée de nombreux jeunes snowboarders. Depuis 2017, le club compte plus de 100 adhérents, ce qui en fait l'un des plus gros clubs français.

Grâce notamment à la vitrine que constitue la « Bear Academy » (animation gratuite pour les moins de 7 ans), les Brown Bears accueillent des enfants de plus en plus jeunes qui ne sont

pas passés par un ski club et débutent directement en snowboard. Il s'agit aussi d'enfants d'employés ou de saisonniers de la station qui trouvent, avec cette association, la possibilité de pratiquer la glisse en club. Cela a conduit les Bears à renforcer leur encadrement (passant à 3 encadrants permanents) malgré un budget très contraint. Aujourd'hui il devient nécessaire d'accroître ce budget si l'on veut continuer à rendre le sport accessible aux jeunes de la vallée et détecter les champions de demain tout en conservant un encadrement de qualité.

Coté événements, la « Bear Academy », proposée dans le cadre du label « Famille Plus » de la station, devrait bientôt atteindre le cap des 2000 enfants accueillis depuis sa création.

La 20<sup>ème</sup> édition de « l'Xtrem Freeride » risque, comme l'hiver dernier, d'être reportée à cause de la situation sanitaire.

Autre événement qui est devenu incontournable, la Journée « Montagne Propre », proposée depuis 1999 par le club et qui accueille une centaine de bénévoles chaque été.

A noter : club multisports rattaché à la World Snowboard Federation (WSF), les Brown Bears sont aussi affiliés à la FFRS depuis la reconstruction du Skatepark d'Agos en 2012. Avec la création de la nouvelle Pumptrack de Vignec, le club a réactivé une section skate en 2019. Cet espace constitue un outil d'entraînement intéressant notamment pour se préparer à la pratique du snowboardcross.

# Vie associative

## Club Olympique de Saint-Lary et des vallées



Ce club comprend un effectif senior de 53 joueurs qui évolue dans le championnat "Promotion Honneur". Son école de rugby compte 43 enfants âgés de 5 à 13 ans. Elle est composée de trois groupes : les moins de 6 ans, de 8 ans et de 10 ans. Les deux groupes des moins de 12 ans et 14 ans étant intégrés au sein du Rassemblement Piémont Pyrénéen (dont 30 % des effectifs sont des enfants originaires des vallées d'Aure et du Louron). Les entraînements se déroulent le mercredi (adapté pendant la période hivernale afin de permettre aux enfants de participer aux entraînements des skis club) et le samedi matin (sauf en cas de match le samedi après-midi). L'école est animée par le salarié du club et peut compter sur la forte implication de son président, Guillaume LATOUR. L'accent est mis sur la formation. Des ateliers sont organisés dans les écoles primaires d'Aragouet, d'Ancizan, d'Arreau, de Génos Loudenvielle, d'Hèches, de Saint-Lary Soulan et de Sarrancolin.

Les membres du Club se mobilisent aussi pour participer à différentes manifestations (« Fête du cochon », ...).

## Foyer culturel

Comme la plupart des associations, le Foyer culturel n'a pu fonctionner qu'à minima. En effet, pour des raisons sanitaires, il a fallu renoncer à organiser toutes les animations en lieux fermés, dont le concert d'automne pourtant très apprécié de nos concitoyens et des touristes ou curistes.

Nous avons toutefois pu maintenir le cycle de conférences organisé et programmé depuis de très nombreuses années par le philosophe Jacques Ricot, résident secondaire de notre commune. Pour des raisons de jauge, ces conférences ont exceptionnellement eu lieu en l'église paroissiale grâce à la bienveillance et à la compréhension de M. le Curé. Les thèmes choisis ont attiré une soixantaine de personnes en moyenne, ce qui n'est pas mal, compte tenu des circonstances.

En collaboration avec l'association du « Festival des petites églises de montagne » présidé par Hervé Blanchard, un hommage a été rendu à la célèbre cantatrice Madame Mady Mesplé, marraine du Festival et amoureuse de notre cité, récemment décédée.

Le moulin « Debat » a connu un vif succès pendant les périodes estivales et automnales. Masqués et à bonne distance les uns des autres, enfants, adultes urbains ou ruraux ont beaucoup apprécié les explications et démonstrations. Les applaudissements et les remerciements reçus à l'issue des visites montrent l'intérêt porté par les visiteurs au petit patrimoine rural et aux traditions locales.

## Asso du Pla



L'Asso du Pla a pour objet d'organiser des animations, au cours des saisons d'hiver et d'été, afin de proposer une offre de loisirs supplémentaire sur le site du Pla d'Adet. Des marchés hebdomadaires sont notamment organisés pendant les vacances scolaires de Noël et de février avec pour objectif de valoriser les producteurs et artisans régionaux. Malgré la situation sanitaire, un marché a pu se dérouler le 23 décembre dernier. Les soirées pétanque sont également prisées par les estivants pendant la saison estivale. La tenue de toutes ces manifestations en 2021 dépendra de l'évolution de la pandémie de Covid-19.

## Club "Accueil et Amitié"

Au cours de cette année 2020, la situation sanitaire a profondément affecté la vie quotidienne de chacun et privé les seniors de notre vallée des nombreuses animations habituellement organisées tout au long de l'année. Le décès de Pierre FORGUE, président charismatique de ce club et qui a œuvré pendant des années pour inciter les seniors à rompre leur isolement en rejoignant cette association, a laissé un grand vide.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 2021, un nouveau bureau a été désigné. La présidence de l'association a été confiée à Marie-Françoise VIDALON (conseillère municipale de Saint-Lary Soulan), secondée par Jean PUJO-MENJOUET (secrétaire), Maryse POME (trésorière), Geneviève CAZALA, Monique MATHIEU et Marcel BARRERE.

Ce nouveau bureau a décidé d'ouvrir le club à la génération des 55/60 ans. Les activités existantes seront maintenues et de nouveaux projets sont d'ores et déjà à l'étude : marche, thé dansant, repas, soirée dansante, réveillon, sortie d'une journée, voyage de 4/5 jours, sorties culturelles, ateliers manuels, projection de documentaires à la Maison du Patrimoine.

L'autre objectif sera de renforcer les liens avec les autres clubs des vallées (« Les Gais Louron », « Les amis des vallées » et « Le grand élan ») si important pour les villages et essentiel afin de transmettre ce devoir de mémoire à la jeunesse de notre territoire.

## Bilan du Tennis Club



Le Tennis club compte une cinquantaine d'adhérents. Les cours sont dispensés à partir de 4 ans et demi et vont du débutant au niveau confirmé/compétiteur (adultes et enfants). Les entraînements sont organisés de la façon suivante : 1h hebdomadaire pour les enfants âgés entre 4 ans et demi à 7 ans et 1h30 pour les autres adhérents (les mardis, vendredis soirs et le mercredi après-midi suivant le niveau et l'âge). Ils sont assurés par Jean Lefrand, entraîneur diplômé.

Chaque année, l'association organise différentes animations : loto, tombola, vente de chocolats de Noël, fête du tennis (jeux, portes ouvertes en juin), tournoi l'été...

Compte tenu de la situation sanitaire, ces animations ont été limitées en 2020 et le projet de sorties pour assister aux tournois internationaux de Bagnères-de-Bigorre a dû être reporté en 2021.

Cette année, pour Noël, un Tee-shirt à l'effigie du club et confectionné par « Monde perdu » (afin de participer à l'économie locale) a été offert à chaque adhérent.



## Les temps forts de l'année 2021

« Jam d'Ens », regroupement de VTTistes sur les pistes de Ens : samedi 9 mai.

Etape d'Aure : samedi 30 mai

Le Patou Trail : du 18 au 20 juin.

Triathlon Pyrénées : samedi 26 et dimanche 27 juin.

Tour Crit : dimanche 4 juillet.

La cyclosportive «La Pyrénéenne» : dimanche 11 juillet.

Tour de France : mercredi 14 juillet

« Le col du Portet en duo », course par équipe de 2, un vélo de route à la montée, un VTT à la descente : samedi 27 juillet.

Journée «Montagne propre» : dimanche 18 juillet.

Course cyclosportive «La Campilaro» : vendredi 23 juillet.

12<sup>ème</sup> Grand Raid des Pyrénées : du 18 au 22 août.

« K-Bourre », descente chronométrée sur le Bike Park de Saint Lary Soulan : samedi 29 août.

Fête du livre d'Aure et du Sobrarbe «Vivre les Pyrénées» : les 11 et 12 septembre.

Ce programme des animations sera conforté en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Des informations actualisées sont régulièrement communiquées sur le site internet de l'Office de Tourisme : [www.saintlary.com](http://www.saintlary.com). Il est également possible d'obtenir des renseignements en prenant directement contact avec l'Office de Tourisme de Saint-Lary Soulan au 05 62 39 50 81.

# Vie associative

## Liste des associations

### Associations - Mairie

#### Amicale des Sapeurs-Pompiers

Président : Pascal DAVIAUD Tél. : 06.82.97.39.82

#### Club Accueil et Amitié

Présidente : Marie-Françoise VIDALON Tél. : 06.83.39.61.43

#### Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrarbre

Président : Jackie TREMOULET Tél. : 06.65.50.06.33

#### Club des Sports

Président : André MIR Tél. : 05.62.39.41.11

#### Club de Bridge

Président : Monsieur DESARRAU Tél. : 06.09.50.65.93

#### Comité des fêtes

Président : Jean PUJO-MENJOUET Tél. : 06.71.32.76.35

#### Comité de Jumelage

Président : José BUIL Tél. : 05 62 40 87 87

#### Comité des Oeuvres Sociales

Présidente : Christine Moreilhon Tél. : 05.62.40.87.87

#### Foyer Culturel

Président : Jacques CAZALA Tél. : 05.62.39.40.75

#### Gymnastique volontaire

Présidente : Sabine RAHALI Tél. : 06.87.60.33.29

#### Tennis Club

Présidente : Aurélie BERACOHEA Tél. : 06.61.59.65.29

#### L'Asso du Pla

Présidente : Pascale CARDONA Tél. : 06.74.72.19.54

#### Pastorale du Tourisme

Président : Jacques JAKUBIEC Tél. : 06.95.70.25.08

### Associations - Club des Sports

#### Saint-Lary Aure Athlétisme

Président : Pierre VEDÈRE Tél. : 06.86.30.50.91

#### Volley Club

Président : Jean-Yves PARLES Tél. : 06.87.77.24.82

#### Bureau des Guides

Président : Pascal PELLAREY Tél. : 05.62.40.02.58

#### Club Olympique St Lary

Président : Zachari ECHADID Tél. : 06.45.65.39.87

#### Les Ailes d'Aure

Présidente : Anne BERTHAUD Tél. : 06.16.67.00.13

#### Radio Vallée d'Aure

Président : André MIR Tél. : 05.62.40.87.87.

#### Snowboard Club

Président : Manu BERNIA Tél. : 05.62.39.50.81

#### Ski Club

Président : François MAHÉ Tél. : 06.81.55.24.07

#### St Lary Aure Montagne

Président : Pierre VEDÈRE Tél. : 06.86.30.50.91

#### St Lary Cyclo-Club

Président : Michel PRAT Tél. : 06.37.72.36.41

#### Cyclo sportive « La Pyrénéenne »

Président : Paul LOSTE Tél. : 07.61.99.31.98

#### Les Volants d'Aure

Président : Clément CACICEDO Tél. : 06.80.26.78.91

#### VéloClub des Nests

Président : Nicolas ESCALIERE Tél. : 06.80.48.55.61

## Principales subventions municipales allouées aux associations

Comité des Fêtes : 50.000 €

Foyer Culturel : 3.000 €

C.O.S Rugby: 20.000 €

FNACA : 150 €

« La Gaule Auroise » : 140 €

Comité des Oeuvres Sociales : 7.000 €

ADMR : 400 €

Coopérative scolaire : 1.720 €

Groupement Pastoral de Soulan : 15.000 €

Association «Donneur de sang bénévole» : 150 €

ARCAL : 560 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers : 1.200 €

ADIL : 200 €

Tennis Club : 1.500 €

Société intercommunale de chasse : 1.000 €

Association Foncière et Pastorale de Soulan : 6 568 €

Association des Maires de France : 1 000 €

Amis de Saint-Jacques de Compostelle : 150 €

Les Roses en Aure : 1 000 €

Le montant total des subventions versées aux associations s'élève à 110 738 €.

# Informations pratiques

## LES SERVICES MUNICIPAUX

• **Les bureaux de la Mairie** sont ouverts au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Contact avec Monsieur le Maire et les adjoints sur rendez-vous au 05.62.40.87.87  
mairie@mairie-saint-lary.fr  
www.mairie-saint-lary.fr

• **Déchetterie :**

Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars : le mardi et le jeudi, de 14h à 18h; le samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre : le mardi et le jeudi, de 14h à 18h ; le mercredi et le vendredi, de 16h à 18h ; le samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. : 05 62 40 05 94.

**Au Pla d'Adet**

Saison d'hiver :

• **Agence Postale Communale**

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 17h. Tél. : 05.62.39.26.13

- **Point Info (Mairie Office de Tourisme)**

Ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires de 8h30 à 17h30 et, hors vacances scolaires, de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30. Tél. : 05.62.98.45.93

Saison d'été (juillet et août)

- **Agence Postale Communale (Mairie Office de Tourisme)**

- Le lundi, de 9h15 à 12h30 puis de 13h30 à 17h; du mardi au jeudi, de 9h15 à 11h45; le

samedi, de 14h à 18h. Fermée le vendredi et le dimanche.

Tél. : 05 62 98 45 93

- **Point Info (Mairie Office de Tourisme)**

Ouvert le lundi, de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 18h30; du mardi au jeudi, de 9h15 à 11h45; le samedi, de 14h à 18h15 et le dimanche, 9h15 à 11h45. Fermé le vendredi. Tél. : 05.62.98.45.93

• **Service des repas à domicile pour les personnes âgées :**

SIVOM Vallée d'Aure  
Tél. : 05.62.40.01.87

**Assistante sociale du secteur (DDASS) :**

• **Centre médico-social d'Arreau**

Agence des routes, quartier le pré commun. Pour prendre rendez-vous avec Mme DUPUY ou Mme REY, appeler la Maison Départementale de la Solidarité à Lannemezan au 05.31.74.35.10

**Assistante sociale de la M.S.A :**

Permanence à la Mairie de Lannemezan, sur rendez-vous au 05.61.10.40.40 : les mardis et jeudis, de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h30 et les lundis, mercredis et vendredis, de 8h15 à 12h15.

• **Caisse d'Allocations Familiales** accueil de Lannemezan

Maison de l'Etat, 88 rue Laurent Tailade.

Le jeudi et le vendredi de 13h30 à 16h15

Tél. : 0 810 25 65 10.

• **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**

Maison de l'Etat, 88 rue Laurent Tailhade Lannemezan

Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h puis de 14h à 17 et le jeudi, de 14h à 17h.

Tél. : 36 46.

• **Pôle Emploi- Lannemezan :**

Place du 14 juillet

Sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h45

Tél. : 39.49 www.pole-emploi.fr

• **Maison des services - Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) :**

15, grand rue à Arreau  
Tél/Fax : 05.62.98.61.68

**Permanences :**

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

**Pour le service de Télé Alarme :**

Contactez l'ADMR à Arreau  
au 05 62.98.61.68

• **Service Soins Infirmiers à Domicile (SIAD)**

Maison de Santé d'Arreau, 7 avenue de la gare.

Tél. : 05.62.98.68.95

Infirmière coordinatrice : Odile DUPUY  
Permanences du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

## ETAT CIVIL 2020

### NAISSANCES

Pablo SAMSON, le 1<sup>er</sup> janvier

Aubin TURMO, le 21 février

Marius DEPARIS, le 7 mai

Arij DERRAS, le 16 août

*Toutes nos félicitations aux heureux parents.*

### MARIAGES

Frédéric LODTER et Corinne MANDEREAU, le 30 août

François CORNET et Sylvie PUEYO, le 3 octobre

*Nos meilleurs vœux de bonheur à ces jeunes époux.*

### DÉCÈS

Pierrette VIC, veuve BROUSSE, le 3 février

André NASSOY, le 13 février

Gisèle LATOUR, épouse GUINCHARD, le 7 mars

Pierre DION, le 30 juillet

Christian SAJOURS, le 12 août

Joséphine ROSSET, épouse DEMANGEL, le 16 septembre

Alain BRULÉ, le 10 octobre

Francis SEGOND, le 12 novembre

Guy CELOTTI, le 16 décembre

Maurice SOUCAZES des SOUCAZES, le 16 décembre

*Nous assurons les familles éprouvées par la perte d'êtres chers de toute notre sympathie attristée.*

TOUR  
de  
FRANCE™



SAINT-LARY  
SOULAN  
PYRÉNÉES



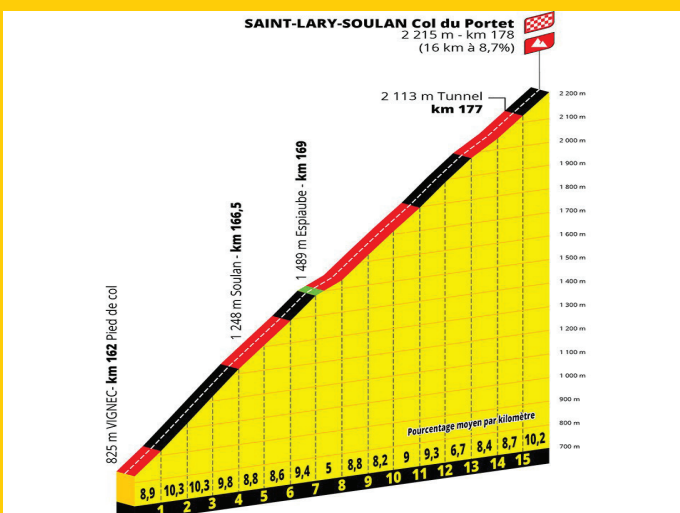
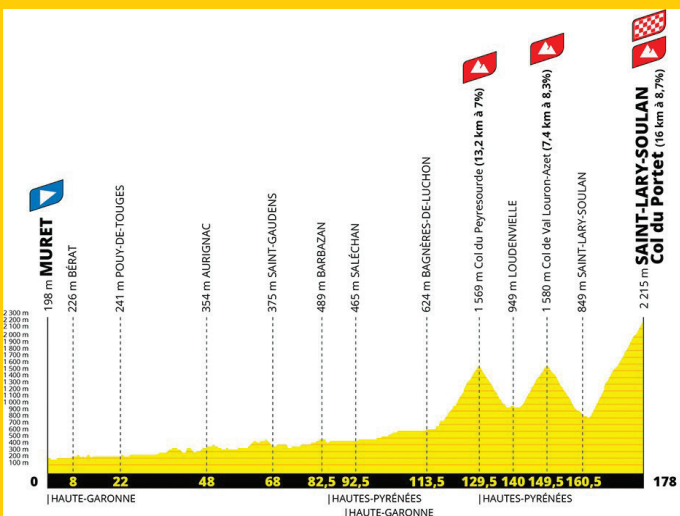
SAINT-LARY SOULAN COL DU PORTET - 14 JUILLET 2021

## 17<sup>ème</sup> étape "Muret - Saint-Lary Soulan/Col du Portet"

Mercredi 14 juillet 2021 se déroulera la 17<sup>ème</sup> étape du 108<sup>ème</sup> Tour de France, entre Muret et Saint-Lary Soulan/Col du Portet. Pour la 12<sup>ème</sup> fois, Saint-Lary Soulan sera une arrivée d'étape de la Grande Boucle avec, pour la 2<sup>ème</sup> fois, une arrivée au sommet du col du Portet.

Cette montée, inaugurée lors du Tour 2018, est désormais bien connue de tous les cyclistes amateurs et promet de jouer, une nouvelle fois, un rôle majeur dans la désignation du vainqueur du Tour 2021. Longue de 178 km, l'étape "Muret - Saint-Lary Soulan/Col du Portet" proposera au peloton l'ascension de trois cols : le Peyresourde, Azet-Val Louron et le col du Portet qui, avec ses 16 km et ses 8,7% de dénivélé, devrait offrir un formidable spectacle tant sportif que populaire.

Cette étape sera donc une nouvelle occasion de démontrer qu'avec ses nombreux cols mythiques, les Hautes-Pyrénées sont une terre de cyclisme par excellence.



## Arrivées du Tour de France à Saint-Lary Soulan

Onze arrivées d'étape se sont déjà déroulées à Saint-Lary Soulan.

- 1974 : 16<sup>ème</sup> étape "Seo de Urgel / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Raymond Poulidor.
- 1975 : 11<sup>ème</sup> étape "Pau / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Joop Zoetemelk.
- 1976 : 14<sup>ème</sup> étape "Saint-Gaudens / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Lucien Van Impe.
- 1978 : 11<sup>ème</sup> étape "Pau / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Mariano Martinez.
- 1981 : 6<sup>ème</sup> étape "Saint-Gaudens / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Lucien Van Impe.
- 1982 : 13<sup>ème</sup> étape "Pau / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Beat Breu.
- 1993 : 16<sup>ème</sup> étape "Andorre / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Zenon Zaskula.
- 2001 : 13<sup>ème</sup> étape "Foix / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remporté par Lance Armstrong\*
- 2005 : 15<sup>ème</sup> étape "Lézat-sur-Lèze / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par George Hincapie\*
- 2014 : 17<sup>ème</sup> étape "Saint-Gaudens / Saint-Lary Soulan- Pla d'Adet" remportée par Rafal Majka.
- 2018 : 17<sup>ème</sup> étape "Bagnères-de-Luchon / Saint-Lary Soulan - Col du Portet" remportée par Nairo QUINTANA.

\* victoire d'étape retirée par le Tribunal arbitral du sport pour infraction au code du dopage.